

# choisir

revue culturelle  
n° 568 – avril 2007



( La violence  
et la vie



*Il s'est levé d'entre les morts,  
le Fils de Dieu, notre frère.  
Il s'est levé libre et vainqueur ;  
il a saisi notre destin  
au cœur du sien  
pour le remplir de sa lumière.*

*L'histoire unique est achevée :  
premier enfant du Royaume,  
Christ est vivant auprès de Dieu ;  
mais son exode humble et caché,  
le Fils aîné  
le recommence pour chaque homme.*

***Liturgie de Pâques***



# choisir

n° 568 - avril 2007

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

## Adresse

rue Jacques-Dalphin 18  
1227 Carouge (Genève)

## Administration et abonnements

tél. 022 827 46 76  
administration@choisir.ch

## Rédaction

tél. 022 827 46 75  
fax 022 827 46 70  
redaction@choisir.ch  
Internet : www.choisir.ch

## Rédaction

Pierre Emonet s.j., rédacteur en chef  
Lucienne Bittar, rédactrice  
Jacqueline Huppi, secrétaire

## Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.  
Joseph Hug s.j.  
Stjepan Kusar  
Jean-Bernard Livio s.j.

## Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina  
rue du Scex 34 • 1950 Sion  
tél. 027 322 14 60

## Cedofor

Marie-Thérèse Bouchardy  
Axelle Dos Ghali  
Stjepan Kusar

## Administration

Geneviève Rosset-Joye

## Abonnements

1 an : FS 95.-  
Etudiants, apprentis, AVS : FS 65.-  
CCP : 12-413-1 «**choisir**»  
Pour l'étranger : FS 100.-  
par avion : FS 105.-  
€ : 66.- ; par avion : € 70.-  
Prix au numéro : FS 9.-

**choisir** = ISSN 0009-4994

## Illustrations

Couverture : Pierre Emonet  
p. 4 : JJK photo  
p. 23 : CICR/Meissner  
p. 26 : Fred de Noyelle/GODONG  
p. 30 : Océan Films  
p. 33 : Fondation Roi Baudoin (Bruxelle),  
photo Bollaert en Moortgat

Les titres et intertitres sont de la rédaction

# sommaire

<b>Editorial</b>	<b>2</b>
Plaidoyer pour plus d'équité ! <i>par Pierre Emonet</i>	
<b>Actuel</b>	<b>4</b>
<b>Spiritualité</b>	<b>8</b>
A chacun sa résurrection <i>par Luc Ruedin</i>	
<b>Bible</b>	<b>9</b>
L'enterrement de Jésus <i>par Ariel Álvarez Valdès</i>	
<b>Psychologie</b>	<b>13</b>
Un couple infernal. Vie et violence <i>par Myriam Vaucher</i>	
<b>Politique</b>	<b>17</b>
Mondialisation armée <i>par Claude Serfati</i>	
<b>Politique</b>	<b>21</b>
Le fléau des armes à dispersion <i>par Pierre-Olivier Marcoux</i>	
<b>Société</b>	<b>25</b>
Sans abri. Huit jours sous la tente <i>par Hubert Prolongeau</i>	
<b>Cinéma</b>	<b>29</b>
Enfermements <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>	
<b>Expositions</b>	<b>32</b>
La Belgique dévoilée <i>par Geneviève Nevejan</i>	
<b>Lettres</b>	<b>35</b>
Revoilà les neiges d'antan <i>par Gérard Joulé</i>	
<b>Livres ouverts</b>	<b>37</b>
Une provocation bienvenue <i>par Jean-Bernard Houriet</i>	
<b>Livres ouverts</b>	<b>38</b>
Israël, sans confusions <i>par Jean-Bernard Livio</i>	
<b>Bloc-notes</b>	<b>44</b>
Chemins <i>par Gladys Théodoloz</i>	

# Plaidoyer pour plus d'équité !

*La Congrégation pour la doctrine de la foi a publié dernièrement une Notification sur les œuvres du Père Jon Sobrino, un jésuite, théologien de la libération connu et reconnu, docteur honoris causa de l'Université de Münster, rescapé du massacre des jésuites de El Salvador en novembre 1989. La mesure a surpris. De fait, il ne s'agit ni d'une condamnation ni d'une sanction, mais simplement de relever dans ses écrits des imprécisions, des interprétations théologiques et des opinions estimées dangereuses ou incomplètes concernant la divinité du Christ et qui pourraient déconcerter les gens simples. La Compagnie de Jésus soutient le Père Sobrino et fait remarquer que les citations incriminées peuvent être interprétées dans un sens contraire à celui de l'auteur... Même par les censeurs ! Le porte-parole du Saint-Siège a reconnu que le théologien, qui vit sa foi au milieu d'un peuple confronté à une situation dramatique, se trouve naturellement en profonde communion avec l'homme Jésus. Rien d'étonnant donc s'il bâtit sa théologie à partir de l'humanité du Christ, pour conclure à sa divinité.<sup>1</sup> Si le Vatican n'a pas prononcé de sanctions contre Sobrino, c'est l'archevêque de San Salvador, Mgr Sáenz Lacalle, un membre de l'Opus Dei, qui, dans un premier temps, l'a interdit d'enseignement et de publication, avant de se rétracter du bout des lèvres.*

*A travers Jon Sobrino, c'est la théologie de la libération qui est visée, comme si Benoît XVI voulait achever l'œuvre du cardinal Ratzinger à la veille de l'assemblée de l'épiscopat latino-américain, au Brésil, en mai prochain.*

*L'intention de la Congrégation romaine est claire : pour veiller à l'intégrité de la foi catholique et protéger les fidèles contre toute déviation, elle veut leur offrir des critères sûrs, tirés de la doctrine de l'Eglise. Une préoccupation au-dessus de tout soupçon, qui devrait rassurer chaque bon catholique. Et pourtant, les fidèles ont quelques raisons de s'inquiéter : la vigilance de la Congrégation semble accuser des signes de faiblesse. Un évêque de la curie romaine, Mgr Luigi de Magistris, ancien grand pénitencier au Vatican, n'a-t-il pas fait récemment le voyage de Courtalain (Eure-et-Loire) pour ordonner deux prêtres qui ont effectué l'essentiel de leurs études à Ecône ?*

*Ces jeunes, formés par des professeurs qui ont fait le choix d'une communauté schismatique et que des directeurs spirituels fidèles à l'idéal du fondateur ont accompagnés sur le chemin du sacerdoce, ne représenteraient-ils donc aucun danger pour le bon peuple qui leur sera confié ? Durant les longues années de leur formation, ces futurs pasteurs ont appris à interpréter l'enseignement de l'Eglise à la lumière d'une ecclésiologie de rupture ; le rejet du concile Vatican II, de son enseignement sur la liberté religieuse et l'œcuménisme font partie du credo de leurs formateurs ; une tradition sclérosée, mêlée de relents maurassiens, leur a servi de référence identitaire. Il est à craindre que leur pastorale ne déconcerte les fidèles et ne représente un danger pour la communion ecclésiale. Peut-être ces jeunes prêtres ont-ils subi une cure de désintoxication avant d'accéder aux ordres ; l'avenir dira si elle fut efficace.*

*La clémence envers les traditionalistes qui ont divisé la communauté catholique jusqu'au schisme n'a d'égale que la sévérité envers les évêques et les théologiens qui explorent des chemins d'évangélisation, sans rompre avec l'Eglise. Ceux-ci n'ont eu que le tort de chercher des outres nouvelles pour le vin nouveau, ceux-là se sont situés en dehors de la communion ecclésiale. Il y a, certes, plusieurs demeures dans la maison du Père et il y aura toujours de la place pour l'enfant prodigue de retour. Il est tout de même permis de souhaiter un peu plus de justice dans la manière de traiter les personnes. Par-delà le manque d'équité, cette différence de régime n'est peut-être que la résurgence du bras-de-fer qui, durant le concile, a opposé la curie à la majorité conciliaire. Les signes qui se multiplient depuis quelques années sont trop nombreux pour qu'il ne soit pas raisonnable de le supposer.*

**Pierre Emonet s.j.**



■ Info

## Dénucléariser le monde

Le Conseil œcuménique des Eglises (COE), dans une déclaration datée du 1<sup>er</sup> mars, a appelé ses 350 Eglises membres à continuer de transmettre « aux gouvernements de leurs pays, à propos des armes nucléaires, une perspective éthique et théologique », de façon à poursuivre l'objectif d'une « interdiction totale des armes nucléaires et de la prétention à la dissuasion nucléaire ».

Il a évoqué les tests d'armes nucléaires et de missiles balistiques nord-coréens, les programmes de modernisation nucléaire en cours au sein des puissances nucléaires, soit la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie, et l'initiative unilatérale des Etats-Unis de considérer l'Inde comme une puissance nucléaire. Le COE a également déclaré que le Moyen-Orient devait devenir une zone dénucléarisée et a mis en garde contre une prolifération nucléaire en cascade dans la région. Celle-ci



pourrait résulter, d'une part, de l'incapacité de l'Iran à garantir à la communauté internationale que ses programmes nucléaires civils ne dissimulent pas son intention de mettre au point un arsenal nucléaire et, d'autre part, du refus d'Israël de soumettre la totalité de ses installations nucléaires à l'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La déclaration évoque également le danger représenté par « une utilisation involontaire ou non autorisée des armes nucléaires », du fait d'un « défaut de sécurisation de ces armes ou d'équipements militaires tombés entre les mains de groupes non-étatiques ayant l'intention de commettre des actes terroristes ».

■ Info

## Missiles britanniques

Le vote du Parlement britannique au sujet du remplacement du système de missiles nucléaires Trident, qui a eu lieu le 14 mars, a suscité l'intervention préalable des Eglises baptiste, méthodiste et réformée unie du pays. Elles ont appelé le gouvernement de Tony Blair à ne pas construire une nouvelle génération de sous-marins lanceurs d'engins, pour un coût estimé à plus de 29 milliards d'euros sur 30 ans.

Pour Ann Cox, secrétaire de l'Eglise méthodiste pour la section justice publique, « le pouvoir des missiles Trident en tant que force de dissuasion se fonde sur la peur, car ils sont conçus pour faire du mal aveuglé et à très grande échelle. Il est impensable d'investir dans des armes nucléaires alors que leur utilisation ne sera jamais éthique. » Graham Sparkes, à la tête du groupe foi et unité de l'Union baptiste, a rappelé de son côté que « le gouvernement avait affirmé son engagement à la non-prolifération nu-

cléaire. Le remplacement des missiles Trident ébranle sérieusement cet objectif. » Quant à Stuart Dew, secrétaire de la commission Eglise et société de l'Eglise réformée unie, il estime que « renouveler les missiles Trident serait une décision contre-productive dans le cadre de négociations avec de nouvelles puissances nucléaires potentielles comme l'Iran ».

---

## ■ Info

### La France catholique

Un récent sondage IFOP, réalisé auprès de 90 000 Français pour l'hebdomadaire *La Vie*, montre que 64 % d'entre eux se perçoivent comme catholiques. A la question : « De quelle religion vous sentez-vous le plus proche ? », tous les départements ont placé le catholicisme en tête. Avec seulement 47 % de catholiques, le Val-de-Marne est le département le plus déchristianisé, tandis que la Moselle (81 %) reste le plus marqué par la religion dominante.

La carte du protestantisme, religion revendiquée par 2,1 % des Français, confirme la présence historique des Eglises réformées dans le Bas-Rhin, le Territoire de Belfort, le Doubs, la Drôme, le Lot et le Gard. Plus étonnant, seuls 3 % des sondés ont choisi « l'islam », avec une proportion plus élevée dans les régions parisienne et lyonnaise, les Bouches-du-Rhône et surtout le Val-d'Oise (14,3 %). Enfin, le judaïsme apparaît en dernière position des grandes religions monothéistes, avec 0,6 % de Français qui s'en disent proches, dont la moitié en Ile-de-France.

Restent les « sans religion ». Ils se retrouvent sur tout le territoire (moyenne générale 27,6 % des Français) mais dans seize départements, ce chiffre dépasse 34 %, notamment dans les Côtes-d'Ar-

mor ou dans le Loir-et-Cher, département le plus « athée » (43,7 %).

---

## ■ Info

### Vietnam-Vatican : un mieux

Début mars, une délégation romaine s'est rendue au Vietnam. La mise sur pied de cette visite avait été confirmée lors de la rencontre historique entre Benoît XVI et le Premier ministre vietnamien Nguyen Tan Dung, le 25 janvier dernier, rencontre qui a entériné le rapprochement enregistré ces dernières années entre Hanoi et le Saint-Siège. (Les premières visites officielles d'une délégation du Saint-Siège au Vietnam ont commencé en 1990.)

L'objectif de la délégation vaticane au Vietnam était de discuter des différentes étapes de la future normalisation diplomatique entre le Saint-Siège et le Vietnam. La délégation est rentrée satisfaite, cette visite ayant « grandement contribué à la promotion du dialogue entre le Vietnam et le Vatican », selon Mgr Pietro Parolin, chef de la délégation. Un autre objectif était de rencontrer la communauté catholique du pays, notamment dans différents diocèses jusque-là difficiles d'accès, comme dans les hauts plateaux du centre du pays. Mgr Parolin s'est dit « très impressionné par la pratique religieuse au Vietnam », trouvant sur place « des communautés catholiques vivantes et jeunes qui désirent témoigner de leur foi et contribuer au développement matériel et spirituel du pays ».

La communauté catholique vietnamienne est la troisième d'Asie, derrière la Chine et les Philippines, avec quelque 8 millions de fidèles, soit 7 à 8 % de la population. Objet d'une grande méfiance de la part du pouvoir, elle bénéficie depuis quelques années d'une amélioration sensible de ses conditions.

Si jusqu'à présent Hanoi continue à contrôler l'ordination des évêques et à limiter le nombre de prêtres, des accords tacites ont été conclus entre le Saint-Siège et le gouvernement vietnamien : une entente préalable entre les deux parties est désormais nécessaire pour les nominations épiscopales. Benoît XVI a ainsi nommé, le 13 mai 2006, Mgr Joseph Chau Ngoc Tri, nouvel évêque de Da Nang, au centre du Vietnam, avec l'accord du gouvernement. C'était la première fois qu'une telle nomination était officiellement annoncée par le Vatican. (Apic)

---

■ Info

### Le courage de Global Witness

La sortie du film *Blood Diamond* d'Edward Zwick, soutenu par Amnesty International et le Programme alimentaire mondial, a fait connaître au grand public une problématique terrifiante : le pillage des ressources naturelles de certains pays du Sud, sur fond de guerres et d'exactions atroces. En tête de cette tourmente, les pays d'Afrique : le Liberia et la Sierra Leone pour les diamants, l'Angola pour le pétrole et les diamants, le Soudan pour le pétrole, la République démocratique du Congo pour son zinc, étain, uranium et or.

Global Witness, une ONG basée à Londres, travaille depuis une dizaine d'années pour la transparence de la gestion de ces ressources, menant des enquêtes courageuses sur place, rencontrant les parties impliquées, informant le public. Sarah Wykes, une des chercheuses du groupe « pétrole » de Global Witness, active depuis longtemps dans la défense des droits humains et la lutte contre la corruption, a été arrêtée le 18

février en Angola pour « espionnage », avant d'être libérée sous caution trois jours plus tard. A l'heure où l'on écrit ces lignes, elle ne peut toujours pas quitter le pays.

Les ONG suisses Amnesty International, Action place financière suisse, la Déclaration de Berne, Action de Carême et Pain pour le Prochain ont demandé au gouvernement de Luanda que Sarah Wykes ait accès à son dossier d'accusation et puisse quitter le pays.

---

■ Info

### RDC, halte au pillage

Dans un message intitulé *Que notre espoir ne soit jamais déçu*, daté du 12 mars passé, les évêques catholiques de Lubumbashi, au sud de la République démocratique du Congo (RDC), déclarent craindre qu'une fois encore les immenses ressources naturelles du Katanga ne soient pillées par quelques-uns. « Pour nous, le temps de ne servir que les intérêts étrangers est définitivement révolu (...) Le peuple congolais n'est plus en mesure de supporter la néo-colonisation, moins encore de servir d'appât pour l'enrichissement illicite d'une minorité de Congolais et de quelques étrangers jouissant des faveurs de certaines autorités au pouvoir. »

Interpellant les nouveaux dirigeants de la RDC, les évêques disent craindre que la paix et la stabilité retrouvées aujourd'hui, en favorisant des investissements économiques massifs, ne mènent à nouveau à un vaste pillage des ressources naturelles du Congo. Ils dénoncent aussi les milices qui sèment encore la terreur et la confusion dans l'est du pays. « Les ex-combattants démobilisés ne jouissent d'aucune forme d'encadrement efficace. D'autres sont carrément abandon-

nés à leur triste sort, au détriment de la sécurité des populations civiles. » (Apic)

---

## ■ Info

### Darfour, Khartoum responsable

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a présenté le 12 mars, à Genève, son rapport sur le Darfour, rédigé à la suite d'une visite au Soudan d'une délégation emmenée par le Prix Nobel de la paix Jody Williams. La délégation n'a pas pu se rendre au Darfour, le gouvernement soudanais n'accordant pas à tous ses membres l'autorisation nécessaire. Elle a donc mené son enquête depuis les camps de réfugiés du Tchad.

Dans son rapport, elle accuse le gouvernement de Khartoum d'avoir « lui-même orchestré et participé » aux violences, « en agissant souvent en accord avec les milices Janjawid (...) Les actes de banditisme et les activités criminelles ont beaucoup augmenté, même après la signature du Darfur Peace Agreement (DPA), l'accord de paix signé en mai 2006, par une seule formation rebelle toutefois. La guerre n'a pas cessé et la situation des droits humains s'est encore dégradée. Aujourd'hui, des millions de personnes sont réfugiées, au moins 200 000 sont mortes ; de plus, le conflit et les abus se sont propagés de l'autre côté de la frontière, au Tchad. »

---

## ■ Info

### Bioéthanol : effets pervers

La production de bioéthanol, alternative aux carburants d'origine fossile, risque de provoquer des problèmes importants dans les pays les plus pauvres, comme de faire augmenter le prix des aliments.

En Afrique du Sud, par exemple, le prix du maïs a augmenté de 160 % ces dernières années, en partie à cause de la diminution des zones cultivées, mais aussi à cause du fait qu'une part croissante des récoltes agricoles est destinée à la production de bioéthanol.

Autre exemple : selon l'*Economist*, 20 % de la production céréalière américaine est destinée à être transformée en éthanol. La quantité d'éthanol tiré de végétaux et produit aux Etats-Unis était de plus de 15 milliards de litres en 2005, soit le double par rapport à 2001. Cette forte demande américaine de bioéthanol provoque des malaises au Mexique où le prix du maïs (base de l'alimentation locale) a augmenté de plus de 40 %. (Fides)

---

## ■ Info

### Australie, droits bafoués

Des demandeurs d'asile birmans, membres de la minorité persécutée des Rohingya, ont rejeté en février la proposition du gouvernement de rentrer en Malaisie pour engager le processus de la demande d'asile. Ils sont désormais au centre de détention administrative, sur l'île de Nauru. « Renvoyer les véritables réfugiés vers des pays n'offrant que peu de protection est inacceptable eu égard au fait que l'Australie a signé les traités internationaux relatifs aux réfugiés », a déclaré Georgina Pike, du Jesuit Refugee Service Australie. « L'Australie ne peut garantir que la Malaisie, qui n'a pas signé la Convention sur les réfugiés, acceptera ou sera en capacité de protéger ces personnes. »

Les Birmans détenus sur l'île de Nauru le sont pour une durée indéterminée, ce qui place là encore l'Australie en contradiction avec les instruments de défense des droits humains qu'elle a signés.

# A chacun sa résurrection

*Qui ne connaît l'expression « A chacun sa croix » ? Elle a un goût souvent amer. Désignant l'épreuve réservée à chacun, elle est employée pour dire les poids douloureux que nous portons dans notre existence. Au début du Carême, j'ai eu l'occasion de participer à une table ronde sur ce thème. Interpellatrice et provocatrice, une exposition d'objets et de photos d'une artiste genevoise, Aline Kündig, déplaçait des images souvent douloureuses attachées à la croix : croix suisse ou de pharmacie, entourée de menottes ou constituée de barbies, ornée de l'image de Meister Proper ou représentant un labyrinthe, elles provoquaient le visiteur et le menaient à laisser se déplacer son imaginaire.*

*En elle-même, la croix n'est pas neutre. Symbole totalisant, elle est à la fois carrefour d'orientation, emblème de contraction et d'expansion à l'infini, union des contraires. Les chrétiens en ont fait le lieu même de la révélation divine. Sur la croix, Jésus cloue nos images toujours renaissantes d'un Dieu Tout-Puissant. Sa puissance se révèle dans la faiblesse. Le Très-Haut se fait le très-bas. Le Tout-Puissant devient le serviteur souffrant. Ainsi, la révélation de Dieu, loin d'éliminer la force symbolique de la croix, l'accomplit en la subvertissant. Elle le fait d'une manière qui désarçonne le Juif et le Grec (I Co 1,22-23) qui sommeillent toujours au fond de notre âme. Révélant Dieu dans la faiblesse, elle brise toute idole.*

*A chacun sa croix ! Lorsque l'expression est entendue au niveau de la révélation de Dieu, elle prend alors une autre signification. Quittant le dolorisme, nous entrons dans le dynamisme de l'Esprit saint. Celui-ci nous donne de connaître la largeur, la longueur, la profondeur et la hauteur du mystère de Dieu. Mystère de proximité en ce Jésus qui assume librement notre existence mortelle. Ce faisant, il est au plus proche de nous. Soutenant notre existence, il transfigure nos croix. Lorsqu'il nous arrive d'être ainsi divinement recentrés, nous advenons à la connaissance de la foi : l'infini de Dieu accepte de se laisser réduire au fini de nos vies, de nos joies, de nos souffrances, de notre péché, pour les ouvrir à son infinie dimension d'amour. Pâques est un passage qui nous fait prendre conscience que nos vies, loin d'être annihilées par l'abîme de la mort, sont transfigurées par le don de l'amour.*

*Celui qui sert est plus puissant que celui qui domine. Choissant librement d'assumer le plus petit et le plus obscur de nos vies, Jésus, par sa résurrection, retourne le sens mortifère que nous donnons spontanément à la croix. Par le souffle de sa résurrection, il nous arrache à la mort pour la Vie. Si chacun porte sa croix, combien plus chacun est, ici et maintenant, porté mystérieusement par la présence de Celui qui a, une fois pour toutes, transfiguré nos existences par sa résurrection.*

**Luc Ruedin s.j.**

# L'enterrement de Jésus

●●● **Ariel Álvarez Valdès**, Santiago del Estero, Argentine  
Prêtre, professeur de Sainte Ecriture au Grand séminaire,  
et de théologie à l'Université catholique

Avant d'interroger les Evangiles au sujet de l'enterrement de Jésus, il est nécessaire d'examiner les procédures relatives aux sépultures de criminels, mises en place par les autorités romaines et juives.

Les lois des Romains n'étaient ni cruelles ni brutales, et en principe elles ne punissaient pas sans nécessité la famille d'un condamné à mort. D'ordinaire, le cadavre d'un condamné à la peine capitale était rendu à sa famille pour être enterré avec dignité. Mais s'il s'agissait d'un condamné pour des motifs politiques, la pratique changeait pour éviter de convertir un criminel en héros populaire. Le cadavre restait sans sépulture, exposé en croix durant plusieurs jours, en proie aux oiseaux et aux bêtes sauvages.

Cette pratique des Romains horrifiait les juifs. La loi de Moïse (Dt 21,22-23) prescrivait qu'aucun cadavre ne devait rester exposé durant la nuit et qu'il devait être enterré le jour même pour ne pas contaminer la terre. Flavius Josèphe raconte que les juifs respectaient à tel point cette loi, qu'ils enterraient avant le crépuscule les condamnés à mort, les suicidés et même leurs ennemis.

Dans le cas de Jésus, exécuté pour s'être proclamé roi des juifs, il est peu probable que Pilate ait remis son cadavre à ses partisans pour qu'ils l'enterrent avec les honneurs. Peut-être l'aurait-il re-

mis à sa famille, mais à en croire les Evangiles, aucun parent de Jésus ne s'est présenté pour réclamer le corps.

## Le fossoyeur

Le récit que fait Marc de l'enterrement de Jésus (Mc 15,42-47) commence par présenter Joseph d'Arimathie, le responsable de la sépulture, « un membre notable du Conseil ». Ce Conseil ne peut être que le Sanhédrin, l'organe du gouvernement juif.

Comme Marc dit auparavant que « tout le Sanhédrin » cherche la mort de Jésus (Mc 14,55), et que « tout le Sanhédrin » l'a livré à Pilate pour qu'il soit mis à mort (Mc 15,1), il est clair que pour lui, ce membre du Sanhédrin n'est pas un disciple de Jésus, mais plutôt une personne franchement opposée au Maître de Nazareth. Pourtant Marc dit que Joseph d'Arimathie « attendait lui aussi le Royaume de Dieu ». Or Jésus avait prêché à ses disciples le Royaume de Dieu (Mc 1,15 ; 4,24-30) et il avait enseigné à eux seuls les mystères de ce Royaume (4,10-12). Mais il est vrai que les juifs aussi attendaient le Royaume de Dieu, sans pour autant être des disciples de Jésus (cf. Mc 12,34).

Joseph d'Arimathie était donc un juif qui cherchait avec sincérité le Royaume de Dieu. Si, en tant que membre du San-

*L'enterrement de Jésus s'est-il passé comme le représentent des reproductions artistiques bien connues ? Les amis du Seigneur entourent le cadavre au pied de la croix, la Vierge Marie le tient dans ses bras, des femmes et de pieuses personnes en pleurs se lamentent. Les Evangiles présentent quatre versions différentes de l'enterrement et aucune ne correspond à cette image.*

hédryn, il avait cherché des preuves « pour le faire mourir » (Mc 14,55), c'était parce qu'il était convaincu que Jésus était coupable de blasphème (Mc 14,63-64).

Pour quelle raison alors un juif pieux demanderait-il à enterrer le cadavre d'un homme crucifié pour blasphème ? Pour observer la Loi de Dieu qui ordonne qu'un cadavre ne reste pas en croix après le crépuscule. D'autant plus que le lendemain était jour de sabbat (Mc 15,42). Marc dit encore que Joseph « s'en vint hardiment » trouver Pilate pour réclamer le corps. On ne sait pas pourquoi Marc estime qu'il fallait du courage pour se présenter devant le gouverneur romain. Peut-être parce que ce dernier était irrité d'avoir été contraint par le Sanhédrin à condamner Jésus qu'il savait innocent (Mc 15,10). Ou peut-être parce que le fait de réclamer le corps d'un condamné pour trahison pouvait être perçu comme suspect.

De fait, à cause de l'autorité du demandeur ou pour toute autre raison, Pilate remet le corps de Jésus à Joseph, qui l'emporte pour l'enterrer. Comment l'a-t-il fait ?

On sait que les juifs distinguaient deux sortes de sépultures. Une honorable, pour les personnes qui avaient mené une vie digne et noble, et qui comportait toute une série de rites : on lavait soigneusement le cadavre, on l'oignait d'huile, de myrrhe et de parfum, on l'habillait, le peignait, lui fermait les yeux, on attachait son menton avec un suaire et on couvrait sa tête d'un voile. L'autre, déshonorante, était réservée aux délinquants, aux pécheurs et aux personnes qui mourraient d'une mort honteuse. Les cadavres étaient jetés au fond d'une fosse commune, mais pas mélangés avec d'autres cadavres puisque, une fois désintégrés, les ossements étaient remis à la famille (1 R 13,21-22 ; 2 R 23,6 ; Jr 22,18-19 ; 26,23 ; Mt 27,7-8).

La coutume voulait que les condamnés qui avaient violé la Loi ne reçoivent pas de sépulture honorable. De fait, Marc ne mentionne pas que le corps de Jésus ait été lavé, ni oint d'huile ni qu'il ait fait l'objet d'un autre rite. Il dit seulement que Joseph, après avoir acheté un linceul et descendu le corps de la croix, « l'enroula dans le linceul ». Le verbe employé par Marc (*eneilléo* = enrouler) est trivial et décrit bien ce geste très ordinaire. Finalement, Marc dit qu'il « le déposa dans une tombe qui avait été taillée dans le roc ». Dans les environs du lieu de la crucifixion, il devait y avoir quelques grottes qui servaient de tombes pour les condamnés à mort. Le pieux Joseph déposa le corps de Jésus dans une de ces grottes, pour qu'il ne restât pas sans sépulture au crépuscule de ce vendredi.

Le récit de Marc mentionne un autre détail dont on ne tient souvent pas suffisamment compte. Les femmes qui suivaient Jésus observèrent de loin où Joseph mettait le corps, mais elles ne prirent pas une part active à la sépulture (Mc 15,47) : ce qui serait incompréhensible si Joseph avait été un disciple de Jésus et tout à fait plausible s'il était un membre du Sanhédrin.

Le récit de Marc coïncide avec celui des Actes des Apôtres, où Paul déclare : « Les habitants de Jérusalem et leurs chefs... sans trouver en lui aucun motif de mort... ont demandé à Pilate de le faire périr ; le descendirent du gibet et le mirent au tombeau » (Ac 13,27-29). Ceux qui le tuèrent, l'enterrèrent.

## Un riche, chrétien modèle

Dix ans plus tard, l'Évangile de Matthieu apporte quelques variantes au récit de Marc (Mt 27,57-61). Il commence par dire que Joseph d'Arimateie était un

« disciple de Jésus », faisant du juif un chrétien. Ainsi l'enterrement de Jésus n'est plus attribué aux ennemis, mais à un disciple. Matthieu ajoute que cet homme était « riche ». Or on imagine difficilement que Jésus ait eu durant sa vie un disciple riche, alors qu'il exigeait le renoncement aux richesses et qu'il enseignait qu'il est difficile à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu.

Pourquoi donc présenter ainsi Joseph ? Probablement parce qu'il y avait dans la communauté de Matthieu des personnes bien situées économiquement. De fait, l'Evangile de Matthieu fait souvent allusion à de l'argent accumulé, comme les talents, les monnaies d'or et d'argent (qu'on ne trouve pas dans les autres Evangiles), et on ne trouve pas chez lui de malédictions contre les riches, comme chez Luc (14, 12), ni l'interdiction d'inviter les riches voisins à la fête (Lc 12, 16-21) ou le riche épulon (Lc 16, 1-13). L'évangéliste a dû penser que Joseph pouvait servir de modèle à ses lecteurs, comme disciple aisé capable de mettre ses richesses au service du Maître.

Matthieu dit que le *chrétien* Joseph a réclamé à Pilate le corps de Jésus, qui le lui a remis. Cette version est peu crédible ; on voit difficilement le préfet romain remettre le corps d'une personnalité crucifiée comme « roi des juifs » à l'un de ses partisans.

Le récit de Matthieu relate aussi une sépulture plus digne que chez Marc : ce sont les adieux d'un disciple qui prend congé de son Maître. Il ne dit pas que c'est Joseph qui a « descendu » le corps de la croix, mais que ce sont les soldats. Ils le lui remirent presque comme une offrande, et Joseph le « prit ». Il n'est pas dit que Joseph « acheta » un linceul, mais qu'il le tenait préparé ; et il ne s'agissait pas de n'importe quel linceul, mais d'un linceul « propre », dans lequel il

n'«enroula » pas le corps mais « l'enveloppa » (le verbe grec est plus élégant). Enfin, Joseph a déposé le corps dans une tombe qui lui appartient et qui est neuve. Deux détails qui rendent la sépulture de Jésus plus digne mais moins crédible. Comment un homme riche aurait-il un tombeau de famille proche d'un endroit où l'on exécutait publiquement des criminels ?

Le dernier détail, celui des femmes qui regardent de loin l'enterrement sans intervenir, ne s'accorde pas bien avec la version matthéenne d'un Joseph d'Arimathie, disciple de Jésus.

## Un juif juste

Luc de son côté présente Joseph d'Arimathie comme « un homme droit et juste » (Lc 23,50-53). Il souligne ses qualités morales et spirituelles, un trait propre au style de Luc, qui aime parler des sentiments intérieurs de ses personnages.

Pour Luc, Joseph fait partie du Sanhédrin. Comment un membre du tribunal qui condamna injustement Jésus pourrait-il être droit et juste ? Luc résout le problème en disant que Joseph « n'avait pas donné son assentiment au dessein ni à l'acte des autres ». Belle tentative de sauver Joseph, bien que peu cohérente. N'a-t-il pas écrit un peu plus tôt que « tout » le Sanhédrin avait condamné Jésus (Lc 22,70-71) et l'avait amené à Pilate pour qu'il soit condamné (Lc 23,1) ? Selon Luc, Joseph n'est donc pas un disciple de Jésus, mais un juif pieux, membre du Sanhédrin, qui n'a pas été d'accord avec les autres, et qui, plein de respect et de compassion pour ce Galiléen condamné injustement, s'est offert pour l'enterrer.

## Un enterrement royal

L'Évangile de Jean enfin raconte l'enterrement le plus solennel et le plus splendide de tous (Jn 20,38-42). Tout comme Matthieu, il dit que Joseph d'Arimathie était disciple de Jésus, mais en secret, par peur des juifs, et il ajoute un épisode qu'aucun autre Évangile ne mentionne : avec Joseph, il y avait aussi « Nicodème », un maître célèbre, membre du Sanhédrin (Jn 3,1), admirateur et partisan de Jésus (Jn 7,50-52). Jean met ainsi en place deux fossoyeurs, Joseph le chrétien et Nicodème le juif.

Les détails de la sépulture sont fascinants. Nicodème arrive en portant la myrrhe et l'aloès, deux poudres aromatiques que les juifs mettaient près des cadavres pour couvrir l'odeur de la décomposition. Mais Nicodème en apporte une quantité exorbitante (45 kilos), capable d'écraser le cadavre ! Il n'aurait pas pu la porter tout seul. Il s'agit donc d'un chiffre symbolique.

Jean décrit en fait un enterrement digne d'un roi. On sait qu'aux funérailles du roi Hérode, il a fallu 500 esclaves pour porter les aromates, et qu'à l'enterrement du rabbin Gamaliel l'Ancien, on brûla 40 kilos de diverses essences. Sur la croix de Jésus, une inscription proclamait « roi des juifs » (Jn 19,19-20) : il fallait que la sépulture soit à la hauteur.

« Ils prirent le corps de Jésus, le lièrent avec des bandelettes » (pas seulement enroulé dans un drap), placèrent les aromates et observèrent tous les rites « suivant la manière d'ensevelir des juifs », c'est-à-dire avec la méticulosité des pharisiens. Comme si cela était peu, une fois leur tâche terminée, ils déposèrent le corps dans une tombe neuve, dans un jardin. Comme les rois de Juda étaient ensevelis dans un jardin (2 R 21,18-26) et que le roi David reposait dans une tombe

dans un jardin (Ne 3,16), le « roi des juifs », le fils de David, devait aussi reposer dans un jardin.

## Quatre leçons

Ces quatre descriptions de l'enterrement de Jésus délivrent chacune un message particulier. En racontant l'enterrement déshonorant de Jésus, Marc montre comment les choses peuvent parfois mal se terminer, sans espoir apparent, alors qu'en réalité la bonne nouvelle en la résurrection est latente lorsqu'on sait espérer.

Matthieu, pour sa part, montre comment ceux qui peuvent paraître loin du Royaume de Dieu, comme les riches, peuvent y entrer à tout moment s'ils savent renoncer à leurs richesses et les mettre au service des autres.

Chez Luc, c'est un juif membre du Sanhédrin qui a enterré Jésus, car il percevait chez lui quelque chose de particulier. Par conséquent, il n'a pas voté contre Jésus lors du procès. Luc montre que celui qui est fidèle à ses propres convictions, même contre l'opinion des autres, peut parvenir jusqu'à Jésus.

Finalement, pour Jean, l'enterrement de Jésus a été organisé par deux de ses admirateurs, peureux et poltrons, qui le suivaient en secret et qui ont finalement fait face au moment le plus dangereux, en témoignant publiquement de leur attachement envers le Seigneur. Ce qui signifie qu'on ne peut pas être disciple de Jésus en cachette : seul celui qui témoigne publiquement de son christianisme peut dire qu'il a rencontré le Seigneur. On le voit, le récit de l'enterrement de Jésus a évolué dans les Évangiles au gré de la théologie propre à chaque évangéliste.

**A. A. V.**

(trad. P. Emonet)

# Un couple infernal

## Vie et violence

●●● **Myriam Vaucher**, Vevey  
Psychologue-psychothérapeute FSP,  
présidente de l'AIEMPR

En juillet 2006 a eu lieu à Strasbourg le XVII<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale d'études médico-psychologiques et religieuses (AIEMPR),<sup>1</sup> réunissant psychanalystes, médecins, psychologues, théologiens, anthropologues et autres praticiens des sciences humaines, sur le thème *Religions et violence*.

Peut-être espérons-nous qu'il débouche sur une solution heureuse à la violence qui nous habite tous, qui nous indiquerait comment l'éradiquer ou la transformer en douceur. « Nous partageons tous la nostalgie d'Esaïe : "Quand les temps seront accomplis, les enfants joueront dans le nid des vipères, et les agneaux entre les pattes des loups" (Es 2,1-9). Mais (...) le maître mot des interventions entendues est resté l'ambivalence, l'ambiguïté et l'incertitude des solutions partielles. Mais aussi la vie qui, tenace, continue de chercher, entre rêve et réalité, des solutions meilleures à notre condition humaine » (synthèse du professeur Léon Cassiers).

« Vie violence, ça va de pair », chante Nougaro. La violence est dans la vie. La violence est dans la mort. Dans leur lien. Dans leur couple infernal. La violence

est appétit. Appétit de vie et appétit de mort. Souffle créateur ou tornade dévastatrice.

Si la vie et la mort sont inséparables, humanité et barbarie ne se laissent pas non plus dissocier ! On a pu croire qu'il en serait un jour autrement, qu'un âge de la paix adviendrait par un plus de spiritualité, de religion ou de raison, mais le monde a déchanté. L'enjeu, désormais, consiste à trouver les possibilités d'un vivre ensemble dans une société où l'homme découvre, en son sein, cette part d'indomptable qui le menace de l'intérieur.

La tentation est forte, le mouvement légitime, de mettre hors de soi, ne serait-ce que pour le contrôler, ce qui paraît non intégrable ; et de trouver pour cela un groupe, un « Turc », un peu plus barbare, un peu plus sauvage que soi. Si le jeu est permis, comme une mise en scène nécessaire au travail d'intégration, l'homme ne peut plus toutefois être dupe : personne ne le déchargera de sa part d'ombre. « Je suis bon ! Nom de Dieu ! » proteste Nougaro. Pas si sûr ! L'homme n'est pourtant pas mauvais non plus. La dialectique n'est pas morale, elle est pulsionnelle.

S'il y a en l'homme, comme en tout être vivant, quelque chose qui le pousse vers la vie, il doit faire face aussi à ce qui le tire vers la mort. Dehors, mais aussi au-dedans de lui. Parce que c'est en lui et que néanmoins ça lui échappe, l'homme est pris entre culpabilité et impuissance.

« Vie violence,  
Ça va de pair  
Les deux se balancent  
Paradis enfer  
Vie vie oh lance  
Lance-moi ton feu  
Brûle moi d'innocence  
Je suis bon !  
Nom, nom, nom, nom,  
nom, nom  
de Dieu ! »  
(Claude Nougaro)

1 • Association de recherche interdisciplinaire, qui organise tous les trois ans un congrès international. Le prochain aura lieu en 2009, à St-Maurice et à Lausanne, sur le thème *Au commencement était l'ambivalence* ([www.aiempr.org](http://www.aiempr.org)).

Ni les Lumières de la raison, ni les références religieuses n'ont pu l'empêcher de se voir nu et capable d'inhumanité.

## Au commencement...

« Avant le commencement - dit le premier récit de la création dans le livre de la Genèse - la terre était *tohu-bohu*, une ténèbre sur les faces de l'abîme. » A l'origine, il n'y a « rien », dit le deuxième récit. Lorsque de ce rien, de ce *tohu-bohu* fut sorti le monde, « Dieu vit que cela était bon ». Mais cela n'a pas duré...

Si homme et femme prennent vie dans un jardin de délices, ils rencontrent bien vite la frustration et toutes ses conséquences. Dieu regarde alors l'homme et tous ses mauvais projets. Il regrette de l'avoir fait. Plutôt le noyer que de le voir détourner de lui son regard ! Ce n'est pas ainsi qu'il souhaitait le monde ! Et voilà Dieu déçu, prêt à sacrifier les hommes à son idéal ! Noé toutefois, irréprochable, sans tache, enfant parfait, est sa consolation. Grâce à lui, le monde sera tenu hors des flots destructeurs. Dieu lui fait construire une arche, comme un ventre protecteur d'où l'humanité pourra renaître. Sauvée des eaux ! Sauvée de la destructivité de Dieu même.

C'est alors, et alors seulement, qu'une alliance est conclue, sur fonds de déluge, de sauvagerie. Dieu sera encore déçu par les hommes, il le sait, mais il promet : « Non plus jamais je ne maltraiterai la terre à cause de l'homme. » L'ambivalence est possible. Commence alors une longue histoire, chargée de violence, où le désir de mort des pères sur les enfants se présentera encore, d'Abraham à Hérode, en passant par Pharaon.

Peut-être les pères, menacés par l'arrivée d'un enfant, retrouvent-ils en eux la violence des sentiments de l'enfant impuissant à empêcher sa mère de porter les yeux sur un autre ? Peut-être cette violence est-elle paradigmatique de toute violence, comme le laisserait penser le récit du meurtre d'Abel par Caïn ?

Pour Freud, la violence s'enracine dans la détresse infantile qui accompagne la découverte, inévitablement solitaire, que l'autre est un autre, parce qu'il n'est pas là où il est attendu. Lorsqu'il fait cette expérience, le sujet sort à tout jamais de l'unité originelle et se découvre dépendant et mu par une violence qui lui échappe.

Dans le meilleurs des cas, il peut adresser sa violence à cet autre, lui reprocher de ne pas avoir été là au moment où il en avait tant besoin. La violence se transforme alors en un mouvement de haine envers l'objet tant aimé. Mais l'amour pour l'objet et l'amour de l'objet empêchent ce mouvement de haine de se transformer en haine absolue, détruisant tout sur son passage. Ainsi le sujet et son objet peuvent survivre à leur différenciation. C'est à partir de cette détresse infantile que l'humanité doit se réinventer sans cesse !

Si la haine permet de lier la violence, de la laisser pénétrer par Eros en quelque sorte, elle ne conduit toutefois pas pour autant au bonheur ! Dans un texte intitulé *Malaise dans la civilisation*, Freud se demande pourquoi l'homme n'est pas heureux. Il en vient à conclure que cela ne tient pas à un motif contingent, à une cause extérieure de malheur temporaire, mais à l'écrasante puissance de la nature, à la caducité de notre corps et à l'insuffisance des mesures destinées à régler les rapports des hommes entre eux.

Conscient de prendre le risque de décevoir les amateurs de contes de fées, Freud affirme - comme le texte de la Genèse - que le malheur, pas plus que la mort, n'est un accident. L'homme n'est pas l'être débonnaire que l'on dit et son premier mouvement face à ce qui se présente comme « autre » est d'hostilité et non d'amour. Hostilité à l'égard de celui qui impose le renoncement à l'accomplissement des pulsions, puis à l'égard de la civilisation qui en prend le relais.

Les hommes ne sont civilisés que tardivement, contre leur gré et en surface, dit encore Freud. Au fond, ils restent des barbares, des enfants, des frères luttant les uns contre les autres. Et le conflit reste insoluble, qui oppose exigences pulsionnelles et culturelles. Selon Freud toujours, le christianisme ne viendrait pas à bout de cela. Les hommes « sont tous "mal baptisés" ; sous une mince teinture de christianisme, ils sont restés ce qu'étaient leurs ancêtres épris d'un polythéisme barbare. »

## Humanisation par la haine

Lorsqu'il bute sur cette limite de l'entendement humain qu'est la capacité de l'homme à se détruire lui-même, lorsqu'il s'attaque à l'impensable, Freud tâtonne et finit par proposer un mythe sur lequel les psychanalystes ne cesseront de se disputer : celui de l'existence d'une *pulsion de mort*, qui ne découle de rien d'autre que du fait que la vie va vers la mort.

Freud voudrait que les forces d'Eros parviennent à contrôler la destructivité des hommes, mais il craint - et l'histoire lui donne souvent dramatiquement raison - que ce ne soit pas toujours le cas. Rien, pas même la raison ni la psychanalyse, ne vient à bout de la destructi-

tivité. Rien ne garantit contre la déshumanisation. « Cette tendance à l'agression, que nous pouvons déceler en nous-même et dont nous supposons à bon droit l'existence chez autrui, constitue le facteur principal de perturbation dans notre rapport avec notre prochain ; c'est elle qui impose à la civilisation tant d'efforts. Par suite de cette hostilité primaire qui dresse les hommes les uns contre les autres, la société civilisée est constamment menacée de ruine » (1929, p. 65).

Et il affirme avec humour et lucidité : « Le fait de cacher aux jeunes le rôle que la sexualité jouera dans leur vie n'est point la seule faute imputable à l'éducation d'aujourd'hui. Car elle pêche aussi en ne les préparant pas à l'agressivité dont ils sont destinés à être l'objet. En laissant aller la jeunesse au-devant de la vie avec une orientation psychologique aussi fautive, l'éducation ne se comporte pas autrement que si l'on s'avisait d'équiper des gens pour une expédition polaire avec des vêtements d'été et des cartes des lacs italiens. En quoi il s'avère qu'elle abuse des prescriptions éthiques. Leur sévérité serait moins funeste si l'éducation disait : "C'est ainsi que les hommes devraient être pour trouver le bonheur et rendre heureux les autres ; mais il faut prévoir qu'ils ne sont pas ainsi." [Peut-être cette dernière phrase aurait-elle pu être prononcée par Dieu à la fin du déluge]. Au lieu de cela, on laisse croire à l'adolescent que tous les autres hommes obéissent à ces prescriptions, qu'ils sont donc tous vertueux. Et si on le lui laisse croire, c'est pour justifier cette exigence qu'il le devienne lui aussi » (1930, p. 93).

Et pourtant, nous ne pouvons vivre sans croire, un peu, que l'homme vaut mieux que le barbare (qu'il ne surveille jamais mieux que lorsqu'il le reprend en lui !). Si tout homme est habité par des pulsions

meurtrières, comme Caïn, comme les frères de la horde primitive, la haine, pour autant qu'elle ne coupe pas tout lien, pourrait être une chance. Elle serait comme une demande adressée à l'autre de pouvoir faire quelque chose d'une violence qui menace de tout détruire. De la partager et, ce faisant, de l'humaniser. L'autre naît dans la haine, dit Freud. Sans haine, il n'y a pas de place pour l'autre. Celui qui s'imagine épargné par la destructivité, et pour qui l'ambivalence n'est pas possible, laisse le « mauvais » dehors, à l'étranger, et justifie toute violence à son égard. C'est alors que la déshumanisation menace, parce qu'alors il ne peut y avoir d'autre en soi, et qu'on a fait de lui l'incarnation du mal ou du non-humain. Et lorsqu'on se raconte qu'en exterminant le mal, identifié à l'autre, le bien triomphera, alors le danger du déchaînement de la violence se fait des plus menaçants, parce qu'il n'y a plus de place pour supporter ce qui n'est pas là où on l'attend !

### Le sacré : zone interdite

La société s'organise pour nous permettre de vivre ensemble, avec la violence. Chaque société met en place des règles, des rites, des tabous. Jusqu'à la période contemporaine, cela s'est fait le plus souvent au travers d'un système religieux.

Les règles sont importantes : elles posent le cadre de la vie sociale, les droits, les devoirs et les interdits ; mais elles seraient de peu de poids si elles ne s'articulaient pas avec des rites, offrant la possibilité (dans le cadre d'une mise en scène) d'une régression vers le lieu de la violence des premières expériences, pour en sortir toujours à nouveau.

On pense immédiatement au Carnaval, qui autorise les excès dans un cadre pré-

cis, au moment de l'entrée en Carême et de l'acceptation de privations. Mais on peut penser aussi à la communion chrétienne qui, tout en permettant à chacun des participants de retrouver ses instincts cannibales, refonde l'interdit de manger l'autre, de manger sa différence ! En cela le rite, religieux ou non, permet à la violence d'être liée, plutôt que niée ou déchaînée hors de tout cadre. C'est la fonction des cérémonies religieuses et de différentes fêtes, rituels ou pratiques, mais aussi du match de football, de la représentation théâtrale, de la relation sexuelle ou de la séance de psychanalyse !

Dans une société pluraliste et en mutation, où les cultures se rencontrent et se confrontent, les tabous sont bousculés, violés parfois. Ils peuvent être méprisés sous l'hospice de bons sentiments, de l'entraide, du progrès, du respect de la liberté, du tourisme ou de la guerre. On touche alors à ce qui est sacré et donc se tient, ou plutôt se maintient, derrière un voile. Ce qui avait paru évident jusque-là, que l'on pratiquait sans même s'interroger, est questionné par l'existence d'un autre pour qui cela ne va pas de soi. On court alors le risque de voir jaillir la violence, mais aussi d'assister à l'émergence du nouveau, de la vie, de la créativité. « Vie violence, ça va de pair. Les deux se balancent. Paradis. Enfer. » Pour que la violence ne se fasse pas trop menaçante, il faut probablement l'émergence de nouveaux rites, qui permettent de s'approcher du sacré, pour mieux en interdire l'accès ; qui favorisent le passage d'une rive à l'autre, en permettant, non la récusation, mais la régulation de la violence. Violence de vie. Violence de mort. Il s'agit de permettre une mise en scène de la violence dans un espace symbolique, plutôt que sa mise en acte sur la scène du monde.

M. V.

# Mondialisation armée

●●● **Claude Serfati**, Versailles

Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines<sup>1</sup>

Les économistes du courant dominant ont évacué la guerre, et plus généralement la violence, de leurs analyses. Pour eux, les échanges internationaux sont, comme les échanges intérieurs, dégagés de toute forme de pouvoir, et bien sûr de pouvoir militaire. Ces échanges sont foncièrement porteurs de paix, et lorsque la guerre éclate, elle résulte en somme d'une « défaillance du marché ».

Or l'originalité de ces deux dernières décennies, qui a pris les dimensions d'un fait systémique, c'est que l'économie de prédation, qui structure ou en tout cas accompagne ces guerres, est liée à la domination du néo-libéralisme et du capital financier. Les interactions qui existent aujourd'hui entre, d'une part, la violence étatique et privée et, d'autre part, le capital financier sont différentes de celles qui caractérisaient l'impérialisme du début du XX<sup>e</sup> siècle. On peut qualifier la période actuelle de « mondialisation impérialiste ».

Les groupes industriels des pays du Nord ont consolidé leur position et renforcé leurs liens avec le capital financier (fonds d'investissement, caisses de retraite) depuis les années '90. C'est également le cas des grands groupes qui conçoivent et produisent les armes. Pour eux, la création de valeurs pour l'actionnaire est étroitement liée au niveau des budgets militaires et sécuritaires. Or depuis 2001, leur valeur boursière a largement surpassé les valeurs des autres groupes industriels et financiers. Ils représentent, en effet, des blocs d'intérêts (créanciers, etc.) qui les poussent à user de leur pouvoir pour faciliter l'usage de la force afin de faire respecter la propriété des sites de production, l'appropriation prédatrice de terres et forêts et la captation des ressources naturelles. La conquête de territoires pour prendre le contrôle des ressources naturelles qui caractérisait l'impérialisme classique a fait place aux « guerres pour les ressources ».

## Guerres pour les ressources

Le mode de production et de consommation insoutenable du capitalisme, accéléré par le néo-libéralisme, provoque la destruction des ressources naturelles et des écosystèmes de la planète. Il met

*Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les industries militaires fusionnent et se muent en transnationales, américaines principalement. Les guerres déclenchées de part le monde ne font que renforcer leur puissance. Or contrairement à la croyance qu'ils craignent la guerre, les marchés financiers - et pas seulement les valeurs phares du pétrole et de l'armement - s'en accommodent eux aussi très bien...<sup>2</sup>*

1 • Auteur de plusieurs ouvrages autour de la mondialisation armée, dont *Impérialisme et militarisme : actualité du XXI<sup>e</sup> siècle*, Editions Page Deux, Lausanne 2005, 260 p.

2 • Article tiré de *Relations*, n° 715, Montréal, mars 2007, une revue publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de la Compagnie de Jésus, [www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca).

directement en danger les populations du Sud. Ce qu'on appelle les « guerres pour les ressources » (les guerres de l'eau, par exemple), dont l'enjeu principal est l'appropriation des ressources naturelles d'un pays, est un élément clé des stratégies militaires actuelles.

Les Etats-Unis, principaux bénéficiaires de la mondialisation néo-libérale, portent une responsabilité particulière dans l'aggravation du militarisme et la multiplication des guerres. Ils ont renforcé leur dispositif militaire grâce à une augmentation gigantesque (plus de 55 %) de leurs budgets militaires depuis 2000-2001. Ceux-ci sont passés depuis l'élection de G.W. Bush, de 3,1 % à 4 % de leur produit intérieur brut. Les dépenses militaires des Etats-Unis ont représenté, en 2006, plus de la moitié des dépenses militaires mondiales. Les programmes destinés à la mise au point d'armes sophistiquées bénéficient d'énormes crédits de recherche-développement, qui nourrissent l'activité des laboratoires des armées et ceux des grands groupes industriels.

Cependant, les guerres menées depuis quelques années par les Etats-Unis et leurs alliés - souvent dans le cadre de l'OTAN - ne doivent pas masquer les conflits qui déchirent de nombreux pays du Sud. Au cours des années '90, ces guerres se sont multipliées et un tiers des pays classés comme « pays moins avancés » par les institutions internationales ont été engagés pendant au moins une année dans une guerre.

Dans les analyses des défenseurs de la mobilisation néo-libérale, ces guerres sont considérées comme le produit d'une « mauvaise gouvernance » (corruption, droits de propriété mal définis, faiblesse de la démocratie, rivalités ethniques, etc.) et d'un retard pris dans l'adhésion des gouvernements et des populations au processus de mondialisation.

En réalité, ces guerres - souvent qualifiées de « guerres pour les ressources », les pays en guerre étant généralement dotés d'immenses ressources naturelles - sont intégrées dans les processus de mondialisation dont elles constituent une face à peine cachée. Elles touchent tout particulièrement le continent africain.

## Le cas de l'Afrique

Les canaux qui relient ces guerres à la mondialisation sont nombreux. Il y a d'abord l'implication avérée des grandes sociétés transnationales dans la production, le transport et le négoce des ressources naturelles, ressources destinées pour une grande partie aux marchés des pays développés.

Il est à peine besoin de mentionner la connexion qui a existé entre le pétrole et les guerres conduites par les pays capitalistes depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette liaison fatale s'est renforcée dans les années récentes. Les pays développés ne sont pas prêts à remettre en cause un mode de production et de consommation qui repose sur un libre accès à un pétrole bon marché.

Les doctrines de « sécurité nationale » des Etats-Unis et des pays européens intègrent désormais le recours éventuel à la force pour faire respecter le droit d'accès aux ressources énergétiques. Les conflits risquent donc de s'aggraver pour le contrôle de ces ressources, d'autant plus que la demande augmente en raison de l'industrialisation des pays émergents, industrialisation qui accroît leurs besoins énergétiques.

Les guerres permanentes dans les pays richement dotés en pétrole sur le continent africain, qui impliquent les grandes sociétés pétrolières, ne sont pas les seules. Les ressources minéra-

les indispensables à la production de biens manufacturés sont également appropriées dans le cadre d'économies de guerre et exportées vers les pays développés. Elles alimentent des guerres qui non seulement impliquent les pays voisins, mais engagent la responsabilité des compagnies occidentales.

De nombreux rapports de l'ONU et d'ONG ont largement démontré le rôle néfaste de ces compagnies dans le pillage des immenses ressources naturelles de la région des Grands Lacs d'Afrique, ainsi que dans les guerres meurtrières, en particulier en République démocratique du Congo. Les sociétés pétrolières françaises Elf et Total (aujourd'hui fusionnées) ont fait et défait les régimes au gré de leurs besoins.

Un partage de la richesse a eu lieu entre les élites militaires et politiques locales ou des pays voisins, les transnationales, les banques et autres institutions financières des pays du Nord vers lesquelles l'argent est dirigé. Les pratiques frauduleuses de ces différents acteurs se combinent pour saigner l'Afrique : les fuites de capitaux hors du continent atteignent aujourd'hui 30 milliards de dollars par an.

## Prédations et pillages

Le rôle des marchés financiers est crucial dans le « recyclage » des richesses financières accumulées aux différentes étapes de la chaîne, qui vont de l'extraction/prédation des ressources, jusqu'à la vente sur les marchés solvables. La déréglementation des marchés financiers a renforcé l'opacité des transactions financières et multiplié les paradis fiscaux, deux éléments qui facilitent la circulation de « l'argent sale ». D'immenses fortunes sont ainsi placées en lieu sûr par les groupes industriels, les élites

locales, les intermédiaires rémunérés pour établir ces passerelles entre les lieux de production des ressources (le Sud) et leur utilisation (le Nord).

La guerre des Etats-Unis en Irak permet de dégager certains enseignements sur les raisons de « la longue guerre » contre les « terroristes ». Le régime d'occupation qui fonctionne en Irak organise un pillage de ressources qui satisfait tous ceux qui en sont les bénéficiaires : les sociétés pétrolières, de télécommunication, d'ingénierie (électricité, eau, système d'épuration), sans oublier bien sûr les industries de l'armement. Elle est accompagnée d'une situation désastreuse des populations.

Les centaines de milliards de dollars qui sont dépensés par les Etats-Unis n'ont rien à voir avec les programmes « keynésiens » de l'Etat providence mis en place à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et qui visaient à réguler politiquement l'économie et à redistribuer socialement les richesses. Ils ne mettront pas fin au chaos et à la dévastation qui ont été produits par l'invasion américaine en Irak ; ils augurent plutôt la poursuite des prédations.

**Cl. S.**

# Le pillage de l'Irak

*Le président George W. Bush et le vice-président Dick Cheney ont quasiment accompli leur mission : assurer les intérêts énergétiques des Etats-Unis grâce à leur guerre en Irak. Le 26 février dernier, le cabinet du Premier ministre irakien Nuri al-Maliki a en effet approuvé le projet de la nouvelle loi irakienne sur le pétrole, qui place le pays sous une forme de tutelle américaine. Celle-ci doit néanmoins encore être acceptée par le Parlement (une pure formalité selon des observateurs avertis).*

Le point crucial de la loi, c'est que l'immense richesse en pétrole du pays (115 milliards de barils de réserve sûre, la troisième dans le monde après celle de l'Arabie Saoudite et de l'Iran) se retrouvera sous l'autorité d'une organisation floue, le Conseil fédéral pour le pétrole et le gaz, et de son « comité d'experts venant d'Irak et de l'extérieur de l'Irak ». En fait, comprenant principalement des directeurs de grosses compagnies pétrolières américaines. En bref, personne ne devrait signer de contrat sans l'accord des « conseillers » pro-américains du Conseil fédéral pour le pétrole et le gaz.

Cette loi « n'est pas moins que le viol constitutionnel et le pillage de la richesse pétrolière de l'Irak », écrit le reporter Pepe Escobar, grand connaisseur de la région, dans *Asia Times Online* ([www.atimes.com](http://www.atimes.com)). « Elle représente la mise à mort de la nationalisation des ressources irakiennes (ayant eu lieu entre 1972 et 1975), maintenant remplacée par des Production Sharing Agreements (PSA), des accords de partage de production. Cela se traduira par une privatisation sauvage et des taux de profits monstres, jusqu'à 75 % pour les grosses compagnies pétrolières (Big Oil) principalement américaines (65 des 80 champs de pétrole déjà connus seront offerts à Big Oil pour exploitation). Comme si ce n'était pas assez, la loi réduit en pratique le rôle de Bagdad à un minimum. La richesse pétrolière, en théorie, sera distribuée directement aux Kurdes dans le nord, aux

chiites dans le sud et aux sunnites au centre. Pour des raisons pratiques, l'Irak sera divisé en trois minis Etats. »

Ce projet de loi a été conçu à la base par une société de conseil américaine engagée par l'administration Bush, et retouché avec soin par Big Oil, le Fond monétaire international et la Banque mondiale, sous la direction de l'ancien secrétaire à la défense Paul Wolfowitz et de l'agence USAID, explique encore P. Escobar. Sa langue d'origine est d'ailleurs l'anglais et non l'arabe.

Aujourd'hui, dans le monde, les PSA ne s'appliquent qu'à 12 % des ressources mondiales de pétrole. Aucun grand producteur du Moyen-Orient ne travaille avec des PSA ; la Russie et le Venezuela les renégocient tous. La loi irakienne serait donc une véritable aubaine pour les trusts pétroliers, d'autant plus que les réserves de l'Irak semblent très prometteuses. La plupart des réserves connues se trouvent dans le sud, dominé par les chiites, mais le désert ouest du pays n'a encore jamais été exploité ; or on avance le chiffre de 300 milliards de barils (bien plus qu'en Arabie Saoudite). Des profits énormes sont donc envisageables.

**Rédaction**

# Le fléau des armes à dispersion

● ● ● **Pierre-Olivier Marcoux**, Genève  
Division juridique, CICR<sup>1</sup>

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est préoccupé depuis de nombreuses années par les armes à dispersion - aussi appelées munitions à dispersion ou armes à sous-munitions. Ces armes sont des bombes, des missiles ou des obus d'artillerie qui peuvent contenir jusqu'à 650 sous-munitions. En plein vol, elles larguent leurs sous-munitions, également appelées *bomblettes*, qui s'éparpillent sur une grande surface pouvant atteindre plusieurs milliers de mètres carrés. En théorie, ces sous-munitions sont conçues pour exploser lors de l'impact. En pratique, beaucoup ne détoneront pas - les taux de ratés recensés variant entre 10 % et 30 %. De plus, les mécanismes de visées des armes à dispersion ne sont pas toujours d'une grande précision, ce qui peut les faire exploser au mauvais endroit. Chaque sous-munition non explosée crée ainsi autant de restes explosifs de guerres menaçant la population civile et contaminant le territoire. Cette situation rend souvent impossible la poursuite d'activités économiques essentielles à la survie, à la reconstruction et au développement d'une communauté affectée et ce, plusieurs décennies après la fin du conflit.

## Historique

Les armes à dispersion ont été utilisées pour la première fois vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale et ensuite au Laos, à la fin des années '60. Selon les données disponibles, entre 9 et 27 millions de sous-munitions non explosées ont été responsables au Laos de la moitié des 11 000 morts et mutilés causés par tous les types de munitions non explosées depuis 1975. Aujourd'hui encore au Laos, les sous-munitions non explosées, employées à l'époque, continuent de blesser et de tuer des civils. Plus récemment, ces armes ont été utilisées en Erythrée et Ethiopie, en Serbie-Monténégro, en Russie dans la région tchétchène, en Afghanistan, en Irak et au Liban. A différentes échelles, la situation de ces pays est désormais similaire à celle prévalant au Laos.

Ainsi, plus les années passent, plus les problèmes humanitaires liés à l'utilisation d'armes à dispersion peu précises et avec un taux de ratés élevé augmentent, et plus la difficile tâche de nettoyage des sous-munitions non explosées devient colossale.

Par la publication d'un rapport au mois d'août 2000, le CICR avait tenté d'éveiller l'attention de la communauté internationale à ce fléau. A l'aide de données recueillies dans la région du Kosovo, en Serbie, le rapport montrait que le binôme mines antipersonnel/sous-munitions était

*L'utilisation des armes à dispersion prend de l'ampleur, tuant et mutilant des civils et condamnant des zones entières au sous-développement. La communauté internationale doit agir, et vite. Le point sur les différentes initiatives lancées depuis sept ans par le CICR et relayées depuis par d'autres organisations.*

1 • Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du CICR.

la principale cause des blessures et des pertes en vies humaines dues aux munitions non explosées. Le rapport soulignait aussi qu'à elles seules, les munitions à dispersion avaient été responsables de 36 % des 492 personnes tuées ou blessées par les munitions non explosées dans la seule année suivant la fin du conflit. De plus, il révélait que les armes à dispersion avaient causé la mort de plusieurs civils pendant les hostilités.

Avec ces données en main, le CICR avait alors appelé les Etats, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> Conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques de 1980, à suspendre l'utilisation des armes à dispersion, en attendant la conclusion d'un accord international sur leur utilisation et leur nettoyage. Il avait également proposé une réglementation interdisant leur utilisation contre des cibles militaires situées dans des zones habitées.

Cette initiative allait mener en 2003 à l'adoption par la communauté internationale du Protocole relatif aux restes explosifs de guerre (ci-après Protocole V). Celui-ci est entré en vigueur le 12 novembre 2006, 6 mois après que le vingtième Etat ait manifesté son consentement à y être lié. Comme son nom l'indique, ce protocole ne s'adresse pas exclusivement aux bombes à dispersion, mais à toutes les munitions non explosées, incluant les munitions explosives abandonnées.

### Limites des règles actuelles

Si cet accord est incontestablement un pas en avant, il n'aborde qu'une partie du problème, soit les conséquences de l'utilisation des armes à dispersion (la situation post-conflit) et non leur utilisation elle-même. En effet, les dispositions

du Protocole V obligent chaque Etat partie à marquer, enlever, retirer ou détruire les restes explosifs de guerre jonchant les territoires affectés sous son contrôle, et ce dès que possible après la cessation des hostilités. En outre, il impose aux Etats parties en mesure de le faire, l'obligation d'assister et de coopérer avec les Etats affectés, notamment en mettant à disposition les informations relatives aux types de munitions utilisées et à leurs emplacements. Enfin, il impose aux Etats de prendre des mesures pour réduire les dangers pour la population civile, en attendant la destruction ou l'enlèvement des munitions non explosées. Par contre, le Protocole V ne contient aucune disposition interdisant spécifiquement certains types d'armes à dispersion ou exigeant que leur précision et leur taux de fiabilité soient accrus.

Il en résulte que l'utilisation des armes à dispersion ne demeure régie que par les règles générales du droit international humanitaire sur la conduite des hostilités. Il s'agit principalement de l'obligation de distinguer entre les combattants et les civils, ainsi qu'entre les biens à caractères civils et les objectifs militaires. Puis de la règle de la juste proportion dans les attaques, qui requiert que les effets incidents d'une attaque sur la population civile et les biens de caractère civil ne soient pas hors de proportion par rapport à l'avantage militaire direct obtenu. Enfin de la règle interdisant les attaques indiscriminées.

Lors d'utilisations massives d'armes à dispersion, telles que durant le conflit ayant fait rage au Liban en été 2006, il est apparu évident que les obligations a posteriori du Protocole V, combinées à la difficulté de pouvoir respecter les règles générales du droit international humanitaire, étaient insuffisantes pour faire face aux conséquences humanitaires désastreuses liées à leur utilisation.

Pour le CICR, le récent exemple libanais n'a fait qu'étayer les conclusions qui se dessinaient depuis plusieurs décennies : les modèles d'armes à dispersion utilisés ont généré et continue de générer des effets néfastes considérables et disproportionnés sur la population civile, liés à leur imprécision et à leur faible fiabilité. Chaque bomblette se transforme en autant d'écueils possiblement meurtriers, qui chutent et gisent au cœur des concentrations de populations civiles.

Qui plus est, outre les munitions dispersées qui affectent négativement les activités économiques, de reconstruction et d'assistance humanitaire, un nombre grandissant de cas documentés prouvent que les armes à dispersion blessent et tuent des civils non seulement après, mais aussi pendant les hostilités.

La question est claire : est-il possible d'utiliser les armes à dispersion en respectant les règles fondamentales de droit international humanitaire, à savoir les règles de la distinction, de la juste proportion dans les attaques et de l'interdiction des attaques indiscriminées ?

cises et non fiables. En attendant cette destruction, le CICR a appelé les Etats « stockeurs » à ne pas transférer ces armes vers d'autres pays.

Dans la foulée, le CICR a annoncé qu'il plaiderait en faveur d'un nouvel accord international s'adressant spécifiquement au problème des armes à dispersion. Afin de contribuer à l'identification des meilleures solutions que les Etats seront à même d'adopter, le CICR accueillera à Montreux, du 18 au 20 avril 2007, une réunion d'experts sur les défis humanitaires, militaires, techniques et juridiques posés par les armes à dispersion. Cette réunion aura pour objectif d'étudier toutes les avenues possibles permettant de réduire les effets négatifs de ces armes sur les populations civiles. Elle visera également à promouvoir une convergence des idées sur les moyens à mettre en œuvre pour arriver à des solutions préventives effectives.

*Sud Liban, équipe de nettoyage de sous-munitions non explosées*

## L'appel du CICR

Le 6 novembre 2006, une journée avant le début de la 3<sup>e</sup> Conférence de révision de la Convention sur certaines armes classiques, le CICR a officiellement demandé aux Etats de mettre en œuvre, au niveau national, les trois mesures suivantes : mettre fin immédiatement à l'utilisation des armes à dispersion imprécises et au fonctionnement imprévisible ; interdire l'emploi de toutes les armes à dispersion contre les objectifs militaires situés dans les zones habitées ; détruire leurs stocks d'armes à dispersion impré-



## Autres initiatives

Suite à l'initiative du CICR et à l'appel lancé par Kofi Annan, l'ancien secrétaire général des Nations Unis, pour que des actions soient entreprises de manière urgente, d'autres initiatives se sont mises en branle.

Premièrement, un groupe de 25 Etats a lancé une initiative dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Conférence de révision de la Convention sur certaines armes classiques (7-17 novembre 2006) visant à développer des nouvelles règles pour éliminer les conséquences des armes à dispersion sur les populations civiles. Malheureusement, ce projet n'a pas reçu l'appui des grandes puissances et la Conférence d'examen n'a décidé que de poursuivre, de manière urgente, les travaux du groupe d'experts gouvernementaux. Ce groupe d'experts aura pour tâche de considérer l'application et la mise en œuvre des règles de droit humanitaire existantes concernant les munitions ayant tendance à générer un haut taux de restes explosifs de guerre, en se focalisant tout particulièrement sur les armes à dispersion. Il se réunira à Genève, du 19 au 22 juin 2007. Il considèrera, entre autres, les résultats des discussions du groupe d'experts conviés par le CICR.

En parallèle, la Norvège a invité à Oslo, les 22 et 23 février passé, les Etats intéressés à explorer des solutions efficaces et rapides aux problèmes humanitaires liés aux armes à dispersion. Etaient présents, 48 Etats, quelques agences onusiennes, de nombreuses ONG, ainsi que le CICR. On soulignera au passage l'absence de grandes puissances, telles que les Etats-Unis, la Chine, l'Inde et la Russie. La Conférence à Oslo s'est achevée par une déclaration à laquelle se sont associés 46 Etats - dont l'Allemagne, la France, la Suisse et le Royaume-Uni -

s'engageant à conclure, au plus tard en 2008, un traité international juridiquement contraignant. Il interdirait l'utilisation, la production, le transfert et le stockage d'armes à dispersion qui causent des dommages inacceptables aux civils. Ce traité établirait aussi un cadre de coopération et d'assistance assurant la fourniture de soins et la réhabilitation des survivants et de leurs communautés, le nettoyage des zones contaminées, l'éducation aux risques et la destruction des stocks d'armes à dispersion interdites.<sup>2</sup> En attendant le règlement durable de ce problème humanitaire, en coopération avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le CICR continue son travail préventif dans les communautés affectées, qui passe par la récolte de données et par l'éducation et la réduction des risques. Il assiste également et procure des services chirurgicaux aux victimes des restes explosifs de guerre et il supporte les services de premiers soins, souvent dirigés par les Sociétés nationales. Il dirige enfin des centres de réhabilitation physique pour les mutilés dans plus de 20 pays. Le CICR rappelle toutefois qu'il y a urgence : après de trop nombreuses années d'atermoiements et de tergiversations, l'heure ne peut être qu'à la discussion constructive et à l'action effective. Aussi appuie-t-il toutes les mesures et initiatives, nationales et internationales, qui apporteront une meilleure protection pour les populations civiles, que cela passe par l'élaboration de solutions techniques, légales ou militaires.

**P.-O. M.**

2 • Les Etats réunis à Oslo ont convenu de poursuivre leur travail à Lima, en mai 2007, à Vienne, à l'automne 2007, ainsi qu'à Dublin, au début 2008. La Belgique a également annoncé son intention d'organiser une conférence régionale sur le sujet.

# Sans abri

## Huit jours sous la tente

●●● **Hubert Prolongeau**, Paris  
Journaliste

La France pleure un de ses derniers héros, celui qui fut pendant longtemps l'un des hommes les plus populaires du pays. L'appel de l'hiver 54 est entré dans la légende : un bébé y était mort de froid dans un bidonville, et le Père Henri Grouès avait, par un cri lancé à la télévision, suscité une mobilisation sans précédent. Durant trente ans, agitateur infatigable, l'abbé Pierre a secoué les consciences, collecté les fonds, créé associations et fondations. Est-ce à dire que cinquante ans plus tard, le problème des sans-abri est résolu en France ? Non pas, hélas. On chiffre toujours les S.D.F. (sans domicile fixe) entre 200 et 400 000, et les « mal logés » à près de trois millions. Au problème de l'absence de logements, réel dans les années '50 et amélioré dans les années suivantes par les multiples constructions de logements sociaux et de HLM, a succédé celui d'une économie fragilisée et de la montée du chômage. Ce furent, dans les années '90, l'apparition des « S.D.F. », sigle idéal pour habiller de neuf une réalité ancienne. Depuis le début des années 2000, on a vu apparaître des nouveaux S.D.F., des personnes ayant un travail insuffisant pour obtenir un logement et qui vivent dehors tout en se levant le matin pour aller au bureau. Les familles apparaissent de plus en plus nombreuses, ainsi

que les femmes, qui semblent représenter près de 30 % des personnes à la rue. Au clochard désocialisé, succède le pauvre inadapté à un monde qui se durcit. Les héritiers de l'abbé se pressent nombreux, trop nombreux pour qu'on puisse crier victoire. Les derniers en date, les Enfants de Don Quichotte, ont réussi cet hiver un joli coup médiatique en alignant 150 tentes le long des bords du canal Saint-Martin, à Paris, et en invitant les simples citoyens à venir partager leur quotidien. Les people sont venus, les ministres se sont alarmés. Chirac, en quête d'une autre « fracture sociale », a ouvert la porte à la solution peu réaliste du droit au logement opposable, qui permettrait à toute personne à la rue d'exiger de l'Etat un logement. Mais qui vit sous ces tentes ?

### Chez eux

Certains parlent de « chancres ». D'autres glorifient « la misère enfin visible ». Radu, lui, dit : « Chez moi ». Chez lui, cette tente plantée depuis cinq mois en face de la gare d'Austerlitz. Chez lui, ce bout de tissu où il attend l'entrée de la Roumanie dans la CEE. « Après, ça sera mieux. » D'une poche, il sort les photos de ses petits enfants. « Range ça, on les a déjà vues », le rembarre son copain Pavel, 38 ans, vivant à côté depuis trois ans. Lui aussi « chez lui ». Pas

*L'abbé Pierre est mort le 22 janvier 2007, sans que le problème des sans-abri ne soit résolu en France. Qui sont-ils ? Hubert Prolongeau, qui avait passé plusieurs mois à la rue en 1992 pour écrire un livre sur les S.D.F., y est retourné quelques jours en novembre 2006. Histoire de se rendre compte que la population à la rue a bien changé en quinze ans, et que vivent sous les tentes aujourd'hui principalement des jeunes en galère et des clandestins de l'Est travaillant au noir. Reportage.*

1 • *Sans domicile fixe*, Hachette, Paris 1993, 222 p.

un toit mais déjà un abri, un coin où ils peuvent s'installer, se reposer, s'isoler, poser leurs affaires, échapper aux regards des autres.

Au bout de huit jours passés à dormir sous un igloo, dans les campements de S.D.F. de Paris (canal Saint-Martin, place de la République, pont d'Austerlitz, pont Charles de Gaulle...), tranche de vie éphémère parmi des condamnés à perpétuité, heures d'ennui, de froid, confronté à des existences à la dérive laminées par un lent désespoir, une surprise : je ne retrouve pas ceux que j'avais rencontrés il y a quinze ans, ces errants murés dans leur nuit depuis des années déjà, incapables pour la plupart de trouver une porte de sortie, à la fois faibles et accablés. Eux, les tentes, ils ne les ont pas vues passer.

*Les tentes des Enfants de Don Quichotte*



Les Français qui m'entourent sont plus jeunes. Des communautés étrangères se sont emparées des réseaux humanitaires et en ont exclu ceux pour qui ils avaient été prévus. Il y a des groupes soudés, presque des clans, avec ce que cela suppose d'un côté de solidarité, de l'autre d'agressivité défensive. Beaucoup font l'effort de se maintenir à un niveau d'hygiène correct.

La folie est beaucoup plus présente aussi, à travers ces « délirants », lâchés là par la fermeture de nombreux lits psychiatriques, théoriquement « ni dangereux pour eux ni dangereux pour les autres ». Leurs longs cris, leurs mélodies égarées, leurs déhanchements titubants font désormais partie d'un décor où ils n'étaient alors qu'exception.

Les « campeurs » sont chez eux et entendent bien le rester. Mon arrivée sous le pont d'Austerlitz suscite l'hostilité des quatre hommes soudés autour d'un brasero qu'ils alimentent de petits bouts de carton. Place de la République, un groupe de jeunes « teuffeurs » venus de province m'interdisent de m'installer à côté d'eux. « Sinon, on va tous se faire virer. » Ils ont mis leurs duvets à sécher sur les barrières, veulent à la fois s'« éclater » et trouver un boulot, « n'importe quoi qui paye un peu ». Le soir, ils accepteront mes bières, m'offriront de tirer sur leur pétard - moment qui ailleurs aurait pu être sympa - mais ensuite, je devrais rentrer « chez moi ».

## L'ennui, l'attente

C'est place de la République,<sup>2</sup> véritable bidonville naissant au cœur de Paris, que cette micro-société est la plus évidente. Là, une trentaine de tentes se

2 • Evacuée de force le 20 novembre 2006.

sont dressées, réparties en deux clans : des Français, plutôt jeunes, et un groupement de Tchèques. La vie s'est organisée comme dans une cité : chacun est chez soi, territoire défendu s'il le faut par des chiens, et le square Henri Christine, placé au milieu des tentes, fait fonction de partie commune. On vient y boire (beaucoup), y parler (un peu), s'y ennuyer (tout le temps).

Je retrouve cette densité tuante de l'éternelle répétition, des jours qui n'en finissent plus, jours dont jeux débiles et discussions stériles tissent le long fil. Le contact n'est pas difficile : il est juste vide. On pousse les mots, moins pour communiquer que pour tuer le temps. Les thèmes sont toujours les mêmes : le cul des filles, lointain souvenir pour la plupart, la hargne des flics, exagérée très souvent, la galère des boulots, présente depuis toujours. Et la politique, avec deux axes majeurs : Sarko, c'est un facho, et Royal, elle est bonne...

Les flics passent, presque bon enfant, se contentant d'un rapide contrôle des papiers. Le regroupement a d'évidentes vertus sécuritaires. Mais en créant un sentiment de groupe, il augmente aussi l'agressivité. Qu'une jolie fille passe, la jupe courte, et l'un d'eux se laisse aller à un sifflement. Qu'un passant, tapant involontairement dans une bouteille vide, se tourne pour crier : « Mais rangez les, c'est dégueulasse », et ce sont des huées. Ils savent que des plaintes sont déposées contre eux, qu'ailleurs des tentes ont été brûlées mais « emmerdent les bourges ».

Beaucoup travaillent. Jean-François va depuis la République à la librairie Gibert, là où les gens viennent vendre leurs livres, et il récupère les invendus. Puis il va les revendre chez Boulinier, un sol-

deur qui les reprend tous au kilo pour des sommes insignifiantes. Quand ça marche bien, il arrive à une trentaine d'euros par jour...

Sous le pont Charles de Gaulle, toute une colonie de Polonais s'éveille dès six heures du matin, faisant chauffer leur café sur des réchauds. Ils ont amené des tables, des chaises, récupérées parmi les « encombrants » ou volées aux terrasses des cafés, recréant un minimum de cadre de vie. Certains vont au Point P, à Ivry, en prenant le 183 porte de Choisy, d'autres au Kiloutou de la rue Claude Bernard. Là, ils attendent, entassés dès sept heures du matin. Des entrepreneurs passent et prennent ceux dont ils ont besoin. Ce sont souvent d'autres ressortissants de l'Est, passés eux aussi par la rue et qui, régularisés, ont créé une petite entreprise de bricolage ou de bâtiment, puisant leurs troupes parmi les nouveaux arrivants.

« Faut y être tôt. Des fois, personne ne te prend, mais c'est rare. Et puis, c'est bien, parce qu'on est parmi des gens de chez nous, se réjouit Karol, colosse de trente-cinq ans. Faut juste se méfier des Roumains. C'est tous des voleurs. »

## L'apartheid de la rue

Le racisme, toujours, comme si le meilleur moyen de se faire du bien était de taper sur encore plus pauvre que soi. Canal Saint-Martin, un couple de Français me prévient contre les Afghans installés un peu plus loin, jugeant scandaleux que « l'aide française profite aux bougnoules ». « Bougnoules » qui en profitent d'ailleurs bien mal... Ils vivent à une dizaine, repartis sous trois tentes et des bâches en plastique. Il y a là un vieil homme et deux enfants. Personne ne parle français. L'un d'eux est au bord

du canal, en train de puiser de l'eau pour faire du thé. Il s'appelle Hussein et était traducteur pour l'armée américaine pendant la guerre. Ses parents sont restés là-bas. Il s'inquiète beaucoup pour eux. Quand il ne réussit pas à avoir un journal, il essaie de se payer une heure dans un cybercafé pour savoir ce qui se passe chez lui. Plus loin, il y a quelques Pakistais, qui sont passés par Sangatte. Tous sont sans papiers.

On voit plus de femmes, plus de jeunes, des enfants même parfois sous ces tentes. Scandale encore plus grand, sans doute. Mais aussi amorce d'autre chose. A cause de leurs deux petits, Marc et Cécile font tout ce qu'ils peuvent pour s'en sortir. Lui a été jardinier et est aujourd'hui au chômage. Elle fait encore des ménages. Ils assurent n'être au bord du canal que pour peu de temps. Leurs deux garçons (quatre et six ans) sont encore scolarisés. Marc a mis une ligne dans le canal : « Des fois ça mord. » Ils n'ont pas trouvé de foyer susceptible de les accueillir tous. « On est mieux ici. On ne va pas se séparer. » Il ne sait jusqu'à quand il sera là. « Pas trop longtemps. C'est crevant comme vie. »

Les nuits sont dures. Le sol est glacé, souvent caillouteux. La position est difficile à trouver, même avec un duvet. Chaque changement oblige à de nouvelles contorsions. Le bras glissé sous la tête s'engourdit. On somnole par intermittences. Le froid, duquel la tente ne protège nullement, vous réveille, grelottant, à cinq heures du matin. Le jour qui se lève trouve tout le monde un peu sonné. Le bruit ne cesse jamais. J'essaierai quelques heures d'aller me poser sous le périphérique, porte de Bagnolet. Je ne tiendrai pas : le bruit, l'odeur... Comment ne pas comprendre les cernes qu'ils ont tous, même ceux qui ne « font rien » ?

La fatigue est l'apanage de la rue.

## Misère institutionnalisée

Qu'ont-elles résolu ces tentes ? Rien. Elles améliorent un peu la vie quotidienne, c'est vrai. Créent une intimité. Mais à quel prix ? Celui d'un renfermement, d'une hostilité grandissante de la population, d'une institutionnalisation de la misère en tant que misère. Passé l'effet d'annonce, elles ne servent qu'à entretenir des clandestins et des marginaux dans une situation qui ne devrait pas en être une. Quant à la polémique... Sans doute faudrait-il ne pas avoir vu, il y a quinze ans, les petits frères de ces campeurs d'aujourd'hui pour croire encore en la vertu du scandale...

Et les « clochards » sont toujours là, nus sur les trottoirs. Rue Choron, sous un porche, à même le sol, vivent Pierrot et Manuel. Lui se dit bouquiniste, arrose sa nuit à coups de whisky. Quoi qu'on lui dise, il trouve tout « fort élégant », sauf ses copains qu'il appelle les « trous de balles ». Les tentes ? Il ne sait pas où aller en prendre, n'a même pas essayé. Si on lui en apportait une, peut-être.... Le dernier jour, crevé, frigorifié, à l'heure de rentrer, j'irai lui donner la mienne. Il ne la gardera sans doute pas très longtemps. Mais il pourra la prêter à un « trou de balle ». Et de toute façon, trouvera le geste « fort élégant ».

**H. Pr.**

# Enfermements

● ● ● **Guy-Th. Bedouelle o.p.**, Fribourg

Avec deux premiers films de jeunes réalisateurs, le cinéma allemand nous apporte la promesse d'un regard exigeant sur le passé et le présent de ce pays recomposé depuis peu au regard des traumatismes du XX<sup>e</sup> siècle, de la défaite de 1918 à la chute du mur de Berlin.

Le présent d'abord, avec *Ping-pong* de Matthias Luthardt. A la fois critique sociale et psychanalyse familiale sur fond d'éducation sentimentale, ce film est marqué par la très classique règle des unités de lieu, de temps et même d'action : tout se passe dans l'enfermement d'une villa, résidence principale, non loin d'une ville que nous ne verrons pas, en bordure de la forêt. C'est là que vient se réfugier Paul, dont le père vient de se suicider, prenant prétexte d'une vague invitation lancée naguère par son oncle et sa tante brouillés avec sa mère, et que probablement personne n'avait alors prise au sérieux.

C'est l'été, fort chaud : quel dommage que la piscine n'ait pu être aménagée ! Stefan et Anna, bourgeois aisés, pensent pouvoir passer leurs vacances tranquillement, d'autant que leur fils Robert se prépare activement au concours du Conservatoire pour le piano. C'est dire que Paul, adolescent de seize ans, n'est pas accueilli avec enthousiasme, mais enfin, compte tenu des circonstances, on finit par lui trouver une place et même une occupation qui lui permettra de gagner sa pension en réparant la piscine... On se détend en jouant au ping-pong. On se promène jusqu'au lac bien trop pollué pour s'y baigner. D'ailleurs, le trio

familial va bientôt s'accorder pour reconnaître que Paul, une fois acceptée la convention sur l'interdiction de fumer dans la maison, est un garçon des plus faciles à vivre, plutôt discret et même secret. Pourtant, sa présence taciturne, sa sensualité sauvage, sa détresse tue et sa soif de tendresse vont révéler les failles des habitants de la villa. Stefan, le père, part pour quelques jours régler des affaires ; son absence ne se fait guère sentir. Anna, pleine de principes d'hygiène rigoureuse et d'écologie bien-pensante, vit sur le mode du volontarisme, ayant décidé une fois pour toutes que son fils intégrerait le conservatoire avec une sonate de Berg. Elle ne paraît chaleureuse et joyeuse qu'avec le chien, qui est son véritable enfant. Les circonstances, en particulier le comportement de l'apprenti musicien, font que, tout son monde de représentations semblant s'écrouler (au sens propre et figuré), Anna se laisse aller à une relation sexuelle avec son neveu, qui la prend pour une preuve d'amour. Dans son innocence, Paul ne peut imaginer que le vernis social, la respectabilité et l'indifférence affectée reprennent si vite le dessus. Cette nouvelle blessure, également manifestée dans son corps car il s'est fait une plaie au bras en émondant un arbre, entraînera de sa part une vengeance d'autant plus terrible qu'elle n'est ni prouvable ni punissable.

Quoi qu'on en ait dit, on est loin de *Théorème* de Pasolini, car ici le visiteur au visage d'ange est profondément vulnérable. On ne peut le comparer non plus aux films sadiques, jouant sur les huis-clos, de l'Autrichien Haneke (*Funny Games* en

cinéma

*Ping-pong,*  
de Matthias  
Luthardt

**La Vie  
des autres  
de Florian  
Henckel von  
Donnersmarck**

particulier), même s'il s'est humanisé avec *Caché*. Il s'agit plutôt d'une amère contemplation, brillamment construite et interprétée, de la douleur : celle qu'on s'impose et celle qu'on impose, les deux étant forcément liées. Le cadre, à la fois lisse et fissuré du confort occidental, ne la rend pas moins cruelle.

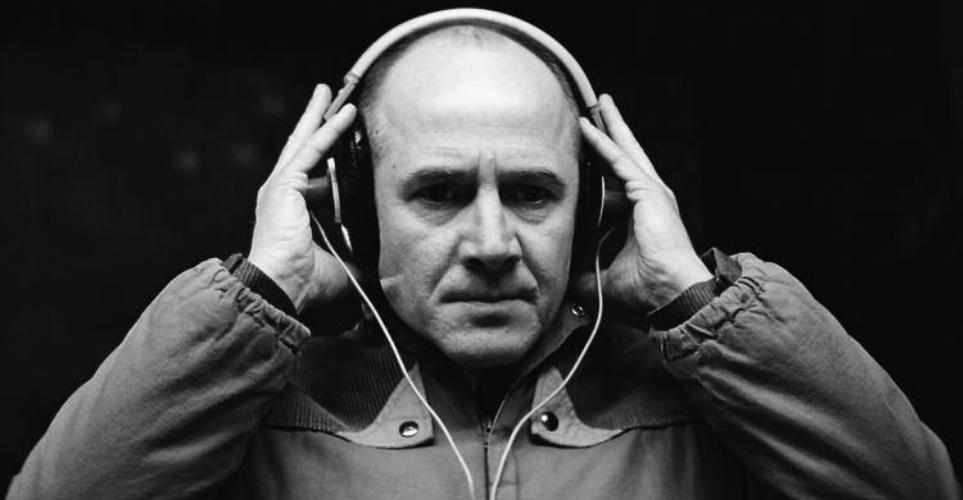
### L'étou de la dictature

*La Vie des autres*, de Florian Henckel von Donnersmarck, se situe dans l'enfermement idéologique, diplomatique et économique de la dictature communiste en Allemagne de l'Est. Le cinéaste s'attaque de front au passé récent de son pays, optant pour la manière dramatique là où, en 2003, avec *Good bye Lenin*, Wolfgang Becker avait choisi la dérision. Nous saurons incidemment que l'action se déroule en 1985, en apprenant l'arrivée au pouvoir, à Moscou, de Mikhaïl Gorbatchev ; mais la glasnost n'a pas encore atteint Berlin-Est puisque le film commence dans le cadre glacial des bâtiments de la STASI, l'équivalent du KGB en Allemagne communiste.

Progressivement se révèlent à nous, non seulement les techniques de torture et les assassinats de cette institution, mais, maniées avec habileté, les méthodes de surveillance, de délation, d'intimidation et de chantage que connaissent toutes les dictatures.

Un étou se resserre autour de Georg Dreymann, talentueux dramaturge, un de ces intellectuels sans doute honnêtes mais non foncièrement hostiles au système qui lui procure quelques privilèges. Mais, dans un régime qui a bien senti les failles de son idéologie pour avoir bâti le mur de Berlin dès 1961, une camaraderie avec le signataire d'une pétition, connu pour délaissier de temps à autre la langue de bois, suffit à éveiller quelques soupçons. Il y a surtout un secret d'Etat : le ministre de la Culture désire les charmes de la compagne de l'écrivain, Christa, une belle actrice qui a besoin d'un passeport pour ses tournées à l'étranger. Tout cela suffit pour l'organisation d'une surveillance de tous les instants, par un système d'écoutes retransmises dans le grenier au-dessus de l'appartement de Dreymann. Wiesler, un des agents les plus zélés, incorruptible s'il en est, s'est porté

« *La vie des autres* »



volontaire pour les écoutes du jour, la nuit, en principe plus calme, étant assurée par un subalterne point trop subtil. C'est alors que le cinéaste peut déployer son art et son éthique. Car, en dehors du ministre libidineux et inintelligent et du responsable de la STASI, seulement intéressé par sa carrière, les autres personnages vont montrer leurs forces et leurs faiblesses, qui alternent en des gestes et des actions parfois irréversibles, en un mot révéler leur humanité. Dreymann se réveille de sa torpeur et fait passer à l'Ouest un article posant des questions embarrassantes pour le régime. Christa, au contraire, pour sauver sa carrière et d'une certaine manière son amour pour Dreymann, acceptera d'être indicatrice. Mais l'action se concentre sur la prise de conscience de Wiesler, témoin minutieux puisqu'il note tout ce qui se passe, minute après minute, dans la vie des autres.

En entendant Christa, Dreymann et leurs amis discuter, se disputer, s'interroger, s'aimer, il découvre la valeur de la liberté, la beauté de l'art, celle de la vérité aussi. Alors même qu'ils vivent dans la peur d'être dénoncés et ensuite brisés, dans l'enfermement d'un lieu qu'ils croient protégé et qui peut les accabler, ils n'abdiquent pas la liberté de l'esprit. Lentement, non sans une culpabilité contradictoire de découvrir le mensonge, qui est devenu pour ses semblables une seconde nature, et de le récuser, Wiesler se met à ne plus tout écrire dans son rapport, à prendre volontairement pour argent comptant les subterfuges dont il entend le complot en dessous de lui, et finalement à trahir son employeur, la toute-puissante Sécurité. Le film nous conduira jusqu'au moment de la chute du mur, le 9 novembre 1989, puis dans les années suivantes, et montrera la difficile recherche de la vérité dans une Allemagne reconstituée, sinon réconciliée. Qu'est devenu Wiesler, dont

les archives ne connaissent que le nom de code HGW XX 177 ? Nous ne le savons pas.

Finalement plus optimiste que *Ping-pong*, *La Vie des autres* témoigne que l'étincelle du Bien ne vacille jamais entièrement.

## Solitude du sportif

Dans un autre continent, l'Amérique du Sud, en Argentine, dans un contexte tout différent, celui du sport (la natation de compétition), Veronica Chen propose une œuvre intéressante et belle, à la mesure de son étrangeté. *Agua* nous fait voir l'enfermement du sportif dans ses performances, ses échecs et sa volonté de gagner, d'être le meilleur, insérée au plus profond de son être.

Le film met aux prises un ancien champion, de retour après avoir été écarté pour soupçon de dopage, et un très pauvre jeune homme, dont le destin humain dépend de cette réussite sportive.

Plus que les chorégraphies nautiques, photographiées sous l'eau, c'est la solitude du nageur, comme celle, dit-on, du coureur de fond, qui donne au film sa valeur. Des sportifs aguerris remontent le fleuve majestueux et sauvage depuis Santa Fe. Durant ce marathon, tout à fait authentique, s'opère entre les deux hommes un échange mystérieux, qui, là aussi peut-être, témoigne, sans paroles, d'une solidarité qui a raison de la solitude et de l'enfermement.

**G.-Th. B.**

cinéma

*Agua* de  
Veronica Chen

# La Belgique dévoilée

●●● **Geneviève Nevejan**, Paris  
Historienne de l'art

*La Belgique dévoilée, de l'impressionnisme à l'expressionnisme*, Fondation de l'Hermitage, Lausanne, jusqu'au 28 mai.

De la lumière paradisiaque de l'impressionnisme aux visions infernales de l'expressionnisme, la Belgique dévoile la richesse de ses ambiguïtés entre beauté et inquiétude. *La Belgique dévoilée*, qui parcourt les avant-gardes belges de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, illustre la diversité des styles, mais aussi des personnalités individuelles qui se sont exprimées dans un climat de liberté créatrice exceptionnel.

A cette atmosphère, présida la création par Octave Maus, en 1883, du groupe des XX, auquel succéda dix ans plus tard La Libre esthétique. Poursuivant l'objectif ambitieux de supplanter les canons et principes académiques, ces associations d'artistes créèrent les conditions de l'émergence d'une avant-garde qui ne reniait rien du tempérament profond de la Belgique.

Le combat se plaça d'entrée de jeu à une échelle internationale. Dans le but de vaincre les tendances officielles, les vingtistes organisèrent des expositions auxquelles furent conviés Maurice Denis, Paul Gauguin, Georges Seurat et Toulouse-Lautrec, peintres inconnus à l'époque. Aux Belges James Ensor, Fernand Khnopff et Théo van Rysselberghe, premiers signataires du groupe des XX, se joignirent, dès le premier Salon, les Anglais Sargent et Whistler, Rodin en 1890 et Signac l'année suivante.

L'identité nationale, qui allait se conjuguer au concept fondamentalement moderne d'avant-garde, prit tout d'abord les apparences luministes d'un impressionnisme autochtone. Si Anna Boch et Emile Claus s'enthousiasmèrent pour le plein air, ils n'allèrent pas jusqu'à la dissolution audacieuse des formes dans le papillonnement de la touche divisée. Emile Claus n'ignorait pas, à la faveur de nombreux séjours parisiens durant les hivers de 1889 à 1892, les œuvres de ses homologues français et particulièrement de Claude Monet qui retenait son attention. Il resta cependant attaché à une réalité dont il n'osait brouiller les contours. Cette réinterprétation de l'impressionnisme révélait le respect d'une réalité, qu'on souhaitera dans l'avenir moins impressionniste qu'expressive.

L'impressionnisme eut cependant un rôle libérateur, notamment auprès du Gantois Théo Van Rysselberghe. Associé à l'influence de Whistler, l'impressionnisme lui prodiguera pléthore d'arguments propres à le libérer des gammes de couleurs sombres qui avaient marqué le réalisme de ses débuts.

Alfred William Finch aura une évolution comparable, que bouleversera sa découverte de Georges Seurat au Salon des XX de 1886. L'exposition de *L'Après-midi à la grande jatte* - un des six tableaux exposés par Seurat - et le scandale qui s'ensuivit fut en 1887 un des événements majeurs des XX. Le chan-

tre du néo-impersonnisme suscita dans le plat pays d'autres adeptes, en particulier Georges Lemmen qui, au début des années 1890, se convertit à la touche divisionniste.

## Symbolisme

Le symbolisme connut une entrée en scène plus discrète, bien que son rôle fut infiniment plus marquant que celui du néo-impersonnisme. Curieusement, l'exemple ne vint pas de la France. Gustave Moreau et Pierre Puvis de Chavannes, figures canoniques du symbolisme, refusèrent en effet d'exposer à Bruxelles malgré les demandes répétées d'Octave Maus et de Khnopff. Whistler, dont l'impact sur Vogels, Finch, Khnopff et même Ensor s'était déjà ressenti, ouvrit la voie au symbolisme en Belgique. Ses « harmonies » chromatiques, ainsi qu'il aimait à désigner ses peintures, mêlaient le réel au songe et consacraient une réalité intérieure dépassant la réalité des apparences.

Ce fut dans le registre du portrait, tel que l'entendait Whistler, que Fernand Khnopff élaborait les bases de son esthétique symboliste. Le *Portrait de Marguerite Khnopff* (portrait de la sœur de l'artiste) est l'exemple troublant de sa conception du portrait comme lieu de déchiffrement et d'interrogation de l'être. L'incidence de Whistler se perçoit dans l'harmonie de tonalités marmoréennes. Le corps, plus précisément le vêtement qui le recouvre, est l'objet d'une théâtralisation de la représentation. La sœur de l'artiste, déjà prisonnière de l'encadrement d'une porte close, est otage de sa robe sanglée, que prolongent les gants et le col interminablement montant. Elle incarne une beauté inaccessible autant qu'une morale bourgeoise à laquelle son regard, porté loin, tente d'échapper.

Le *Portrait de Madame Claus* par son époux en 1900 et celui de la violoniste Irma Sèthe de van Rysselberghe (1894) relèvent d'un même souci d'expressivité, dicté par l'exemple de Whistler. Cette incidence des Anglais sur les Belges pourrait expliquer le respect des apparences sensibles qui caractérisent pour une large part le symbolisme belge, comme il avait auparavant distingué la réinterprétation de l'impersonnisme.

Fernand Khnopff se dégagera plus sensiblement du réel dans ses dessins. *Grégoire le Roy. Mon cœur pleure d'autrefois* (1889), exposé à Lausanne, matérialise cet équilibre subtil entre réalité et idéalité. Sa sœur, modèle affectif et quasi exclusif, se déréalise ici face à son reflet dans le miroir, objet et motif récurrent des symbolistes. Ce n'est plus simplement le modèle, son regard qui nous résiste, c'est l'ensemble de la composi-

expositions

« *Portrait de Marguerite Khnopff* », vers 1887



tion, le lieu, l'atmosphère et le climat qui nous échappent dans une autre réalité impénétrable.

Le paysage à résonance psychologique s'inscrit également dans l'imaginaire national. Il se ressent tout d'abord de l'influence conjuguée de l'impressionnisme et de Whistler, ainsi qu'en témoigne *Marine, marée basse* d'Alfred William Finch et *La Falaise* de Willy Schlobach. Ensor lui-même avait été touché par cette musicalisation de la gamme chromatique. Le choix de l'heure influera sur le climat psychologique pour lequel prévaut volontiers l'heure du soir. Le nocturne devient le thème prédominant chez Jean Delville, William Degouve de Nuncques et Spilliaert.

La modernité d'*Effet de nuit* de ce dernier ne consiste pas uniquement dans la nouveauté toute relative du thème. Elle se situe plus radicalement dans la disparition de la qualité atmosphérique du ciel, autant que dans l'anti-naturalisme des couleurs. La nature y est perçue à travers une conscience et devient la projection d'une sensibilité encline au mystère.

## Expressionnisme

Léon Spilliaert alla plus loin dans le sens de la stylisation et de la synthèse. Quant au noir, il envahit son œuvre et contribua à cette déréalisation des paysages et des êtres : la nuit se fit plus profonde et réveilla des présences ou, plus justement, des silhouettes singulières. L'artiste donna aux objets une vie et une dimension fantastiques qui rejoignaient l'univers des ténèbres. Sa vision de l'homme, infiniment petit dans des perspectives spatiales d'un gigantisme effrayant, et bien plus encore son regard sur lui-

même dans ses autoportraits tirèrent le symbolisme méditatif et rêveur dans la sphère de l'expressionnisme.

Les paysages exécutés par James Ensor dans les années 1880 évoluèrent aussi très progressivement d'une iconographie et d'une palette impressionniste à des compositions hallucinantes. Les Salons n'accueillirent pas sans réticences ses *Masques* intriqués et grotesques, qui avaient souvent pour corollaire des squelettes faisant office de travestis. Dans l'œuvre de ce Flamand, affleure l'humour macabre et insolite qu'il associait à une critique sociale extrêmement acerbe. Il peut sans peine être considéré comme un précurseur de l'expressionnisme autant que du surréalisme, ces deux courants importants de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle.

Prenant pour point d'ancrage l'impressionnisme de leurs voisins français, les avant-gardes belges s'orientèrent vers un expressionnisme qu'elles annoncèrent en Europe. De l'un à l'autre de ses versants contrastés, la réalité visible ou intérieure continuait d'exister, mais dans un dialogue permanent avec un imaginaire débridé. S'il est un fil rouge qui établit un lien entre ces personnalités diverses, il se situe à l'évidence du côté du réel. Bien que la réalité demeure inféodée, elle demeure lisible, sans doute afin de mieux sous-entendre la valeur symbolique d'un au-delà.

L'art du XX<sup>e</sup> siècle s'est ouvert riche de cet héritage, sans lequel ne sauraient se comprendre Magritte, Delvaux et plus largement le surréalisme belge.

G. N.

# Revoilà les neiges d'antan

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*

La poésie moderne - et nous ne finirons pas sur ce qui est moderne ou post-moderne - dans un souci d'innovation dont elle s'est longtemps enorgueillie, et qui n'est au fond qu'un aveu d'impuissance déguisé, a renoncé depuis belle lurette aussi bien à la forme qu'au fond qui la constituaient. Elle s'est pour ainsi dire liquéfiée sous nos yeux, ou déconstruite, comme on voudra. Et son suicide n'a fait couler aucune larme. Par forme, j'entends le vers régulier et rimé, et par fond, la narration et le courage et les moyens de traiter un sujet. C'est ainsi qu'elle atteignit sans trop de peine l'Himalaya de la pureté absolue qu'elle recherchait, synonyme de néant. On ne s'émeut pas sur le néant. Tas de cendres ou de mots. Une syntaxe disloquée, comportant la suppression du verbe, du sujet ou du complément, voire des trois, bref de la phrase, fut l'un des moyens les plus usités pour parvenir à ce but.

A de toutes autres règles, à de tous autres impératifs, obéit *Le Paradis des filles*. Les filles étant ici le troupeau des reines, des fées, des vierges, des bergères, des amantes, des servantes, des suivantes, des sorcières, des saintes et des catins qui, sans la main et le verbe du poète pour les guider, erreraient, pauvresses indisciplinées, telles des ménades échevelées, dans le no man's land de la vie idéologico-moderne, se déchirant la poitrine de leurs ongles.

Dans *La Furie française*, arche d'alliance où sommeille l'histoire de France, deux poètes, un Pétrone et un Juvénal modernes, l'un penché voluptueusement sur son gouffre intérieur et l'autre tourné résolument vers le chatolement baroque du monde extérieur, exposaient leurs aversions et leurs amours dans la forme ramassée et stricte du sonnet. Beauté du vers régulier, musique de la rime.

Ils avaient recueilli cette pauvre fille, la poésie, au fond du bois où Stéphane Mallarmé l'avait presque entièrement vidée de son sang, après l'avoir étranglée dans une crise de folie de ses mains sans tache de professeur d'anglais, tel un père de famille qui va à la nuit tombée noyer une enfant qu'il n'a plus de quoi nourrir. Dans *Le Paradis des filles*, livre plus mince par le format, mais non moins miraculeux dans sa forme, ses contours et ses images que la *Furie*, Chaunes cette fois creuse son sillon sans le concours du ténébreux et théologique Sylvoisal. Géomètre et polythéiste, Chaunes s'inscrit assez bien dans une lignée qui commencerait avec Villon, mais qui a Catulle et Sapho pour ancêtres, et qui sans lui se serait terminée à Cavafy, en passant par Du Bellay, Baudelaire, Verlaine, le Nerval des *Chimères* et Apollinaire. La France de la Fronde, la Venise de Casanova, du président de Brosses et du cardinal de Bernis, le XVIII<sup>e</sup> siècle de Talleyrand et du prince de Ligne, l'Italie stendhalienne encore présente dans la

**Chaunes**,  
*Le Paradis des filles*  
(réponse à *Sœur Inès de la Croix*), l'Age  
d'Homme, Lausanne  
2006, 78 p.

Rome de Pie XII sont quelques-uns des paravents qui abritent ce paradis des vents coulis de l'histoire contemporaine. Longtemps Chaunes vit dans l'Eglise romaine un avatar du paganisme... C'était avant que le christianisme ne devînt une idéologie parmi d'autres, dans laquelle le libre arbitre protestant-progressiste s'oppose à l'assujettissement au séducteur pagano-catholique.

Court, en filigrane du *Paradis des filles*, cette petite idée que la poésie existait quand elle chantait les dieux et les héros, quand la jeunesse de France se reconnaissait derrière les poètes de la Pléiade, les romantiques, les symbolistes et jusqu'aux surréalistes, qui furent un mouvement. De même que la poésie anglaise existait quand la jeunesse du pays se rassemblait derrière Shelley, Byron et Keats, et de même que la France existait quand la noblesse de France suivait saint Louis jusqu'à Da-

miette et Tunis ou quand les soldats de l'an II traversaient le pont d'Arcole, derrière le drapeau d'un jeune général. La gloire aujourd'hui, c'est pour les rockers. La poésie est-elle la parure jetée négligemment sur le corps d'une femme dont on est amoureux ou qu'on vient d'égorger, comme l'avait fait Stéphane, ou est-elle cette femme même dans son dévoilement, cette pauvre dont Stéphane ne voyait plus que les bijoux ?

Rappelons que la poésie est faite pour être apprise par cœur, de préférence dans la petite enfance (les rimes sont là pour la mémoire), et être lue à haute voix, puisque aussi bien nous possédons une voix. L'assassinat commis par Mallarmé sur la poésie est moins grave que le tripotage que lui font subir tous les jours les universitaires dans leur laboratoire de dissection.

G. J.

*Et maintenant écoutons le poète :*

« Je suis la vieille Europe après le Saint-Empire  
Je suis vieux de naissance et tout en moi conspire  
Contre le va-et-vient incessant du Progrès  
Je suis la Maison d'or le mystère et l'essence  
De tout ce qui survit dans ce jardin de France  
Que la douceur de vivre habitait en secret

Je suis le malheureux le veuf l'introverti  
Traînant mon analyse et mon dégoût mystique  
Et j'étales au grand jour mon passé patriotique  
Et les méfaits subtils de mon cœur pervers  
Mes goûts sont incertains mon monde est inversé  
Et j'ai pour la nature un appétit mystique  
Mais souffre des courants de la mode averti  
Du dernier cri des psys les plus analytiques

Que dira maintenant l'esprit de notre temps  
Qui chantera encore noblement notre langue  
Qui sortira enfin le français de sa gangue  
Et qui rendra des mots le sens plus percutant  
Qui dira à quel point la nation est exsangue  
Combien le siècle est morne et à quel point il tangué  
Notre horizon trop bas Qui sont les mécontents  
Qui sauront dire enfin ce que le monde attend. »

# Une provocation bienvenue

Réjouissons-nous de ce qu'un ouvrage de Stanley Hauerwas, le théologien américain le plus connu aux Etats-Unis et dans le monde anglo-saxon, nommé en 2001 « meilleur théologien » par *Time Magazine*, soit enfin disponible en français. Texan né en 1940 dans un milieu modeste, ce méthodiste fait ses études de théologie à Yale, où il lit les théologiens protestants libéraux comme Richard Niebuhr, mais se passionne aussi pour Karl Barth. Dès 1970, il enseigne la théologie morale à l'université catholique la plus prestigieuse des Etats-Unis, Notre-Dame (Indiana). Les quatorze années qu'il y passe le rapprochent fortement du catholicisme, comme l'atteste l'importance qu'il accorde à la communauté, au caractère et à la vertu. Il est également influencé par le théologien communautaire A. MacIntyre et le mennonite John Howard Yoder à qui il doit son pacifisme absolu. Depuis 1985, Hauerwas est titulaire de la chaire d'éthique de Duke University (Caroline du Nord). Abondante, l'œuvre de Hauerwas est à l'image de son auteur : inclassable. Elle impressionne par son originalité, son courage qui confine à la témérité, sa liberté, son humour et son goût du paradoxe, sinon de la provocation. Au total, plus de trois cent-cinquante articles et une trentaine d'ouvrages. Si la plupart de ceux-ci reprennent ses articles dans des assemblages élaborés avec soin, rares sont ceux qui, comme le *Royaume de paix*, ont été conçus pour être des livres. Hauerwas a souhaité que ce volume, publié en 1983, soit le premier à être

disponible au public francophone. Il est sans doute l'un des moins polémiques d'une œuvre qui ne cesse de dénoncer le libéralisme qui relègue l'Eglise à la sphère privée ou l'utilise pour conforter l'*American way of life*.

Pour Hauerwas, religion et éthique ne sauraient être séparées. Aux principes éthiques abstraits, universels, il oppose une éthique chrétienne et christologique nourrie par le récit et fondée sur l'identité chrétienne de Soi : formé par mon appartenance à cette communauté qu'est l'Eglise, je saurai comment agir face à des circonstances toujours imprévisibles. De plus, l'éthique chrétienne est non-violente : si je lui préfère des principes moraux plus universels, il me faudra recourir à la coercition pour les faire respecter. Membre de cette communauté, j'apprendrai enfin à me savoir pécheur non pour telle ou telle raison abstraite (luxure, orgueil) mais parce que je me découvrirai incapable de vivre la vie des disciples du Christ telle que me la racontent les Evangiles. Et j'apprendrai à devenir un disciple en mangeant avec le Seigneur, par l'eucharistie.

Ce livre riche interpelle tous ceux qui s'interrogent sur un parcours de foi dans une culture sécularisée. Il faut souhaiter la parution en français d'autres livres de ce brillant analyste de la société post-moderne et des travers libéraux qui sont les nôtres ; d'autant que notre culture européenne se rapproche inévitablement de l'américaine, que Hauerwas critique avec un aplomb particulièrement tonique.

**Jean-Bernard Houriet**

**Stanley Hauerwas,**  
*Le Royaume de paix.*  
*Initiation à l'éthique chrétienne,* Bayard,  
Paris 2006, 288 p.

# Israël, sans confusions

**Marcel-Jacques Dubois,**  
*Nostalgie d'Israël.*  
*Entretiens avec*  
*Olivier-Thomas Venard,*  
Cerf, Paris 2006,  
418 p.

Une génération sépare l'intervieweur de l'interviewé : la génération d'avant et d'après la création de l'Etat d'Israël. Marcel Dubois est né dans l'Entre-deux-guerres. Après sa formation et ses vœux chez les dominicains de France, il demande à s'installer à Jérusalem, mais pas dans la prestigieuse Ecole biblique de ses Frères. Il décide de rejoindre Bruno Hussard, autre dominicain (d'origine égyptienne et juive), pour fonder la Maison Saint-Isaïe dans la Nouvelle Ville de Jérusalem, comme lieu d'ouverture à la pensée, à la langue et à la culture juives. C'est là que je l'ai rencontré pour la première fois, à son arrivée à Jérusalem, en 1962. Il fut et reste pour moi la référence en matière d'inculturation. Nos échanges passionnants et souvent passionnés m'obligeaient à chaque fois à approfondir ma lecture des textes bibliques, à ouvrir ma sensibilité au mystère d'Israël. Marcel était dévoré par sa passion pour Jérusalem. En 1973, il obtenait la nationalité israélienne, bien qu'il ne fût pas juif d'origine. Ses liens exigeants et cordiaux avec les milieux intellectuels israéliens lui valurent d'être appelé à enseigner en hébreu à l'Université hébraïque de Jérusalem, où son cours sur les concepts de base du christianisme rassemblait une foule d'étudiants. Il y devint professeur, puis doyen de la Faculté de philosophie. Dans le même temps, en tant que l'un

des pionniers du dialogue entre Israël et l'Eglise catholique, il était consulté comme expert à Vatican II.

Olivier-Thomas Venard n'était pas encore né. Il est de la génération qui vit le jour alors que la guerre des Six Jours faisait rage, et que la France tremblait pour le petit David devant les armées puissantes d'un monde arabe exceptionnellement réuni.

Après sa théologie et un passage par Toulouse, il a rejoint, il y a cinq ans, ses frères dominicains comme chercheur à l'Ecole biblique de Jérusalem. La frontière entre secteurs arabe et juif de la ville étant tombée l'année de sa naissance, il semble que plus rien n'empêche les hommes de se rencontrer de part et d'autre de l'ancienne ligne de démarcation. Avec un regard neuf, Venard a ainsi découvert ses frères de l'autre côté et rencontré Marcel Dubois. Ses questions ouvertes, généreuses, souvent critiques, jamais blessantes, ont permis un dialogue, à l'origine de ce livre, sur le thème de (je simplifie) : *Comment peut-on ne pas être d'accord sur l'essentiel quand on est de la même famille religieuse ?*

Un dialogue ? Il s'agit plutôt d'un long monologue, relancé de temps à autre par l'intervieweur pour mieux cerner la pensée qui se développe. Marcel Dubois se dit dans d'émouvantes confessions à la saint Augustin. Venard le reconnaît :

« Au soir de sa vie, d'une voix parfois tenue, parfois pleine de vigueur, sans chercher à masquer ses paradoxes ni ses contradictions, le Père Dubois ne livre ici ni un traité systématique des relations judéo-chrétiennes, ni un enseignement magistral sur le conflit au Proche-Orient, ni le dernier mot sur des sujets aujourd'hui aussi épineux que le sionisme, mais une parole de témoin, intelligente et pathétique comme une suite pour violoncelle de Bach. »

## Conversion

Marcel Dubois avoue une vraie conversion : il parle même de radicale incompréhension pour toutes ces années à la Maison Saint-Isaïe : « Nous avons été entraînés par la joie de voir le Peuple de la Bible rejoindre la terre d'Israël, la terre de la Bible. Et cela nous a fait négliger l'aspect ambigu du sionisme... Nous avons complètement négligé la détresse palestinienne... Si j'ai changé d'avis, si j'ai complètement changé, c'est sur ce point-là. Je crois que mon amour pour Israël est encore plus grand parce que je vois toutes les inconséquences, toutes les erreurs qui peuvent se glisser dans le soutien au nationalisme israélien... S'il y a un changement, c'est du côté de l'aspect terrestre, engagé, égoïste d'un peuple qui cherche à se reconstituer... Nous avons été naïvement sionistes, en confondant l'aventure juive et l'aventure israélienne, en ne voyant pas que le sionisme est la laïcisation de l'espérance d'Israël...

» Je découvre de plus en plus clairement qu'il s'agissait moins d'une rencontre entre foi juive et foi chrétienne, qu'entre un nationalisme juif et un enthousiasme chrétien terrestre pour l'Etat d'Israël. L'erreur a été là. »

Le ton est donné. L'interview se déroulera au rythme des rencontres, des affirmations et des hésitations dans la vie du dominicain. A l'heure où tout un chacun cherche à trouver des solutions au conflit qui déchire non seulement le Proche-Orient, mais une planète entière qui ne sait plus comment distinguer convictions nationales et fidélité religieuse, le témoignage de Marcel Dubois est éclairant et impressionnant : lumineux par ses découvertes des obscurités qui souvent se cachent dans la propagande nationaliste d'un Etat toujours et encore en quête d'identité ; impressionnant par l'étalage et le décodage de tous les arguments qui furent les siens dans son amour d'Israël.

Il nous fait profiter au passage de ses rencontres avec tant de personnalités marquantes de Jérusalem : David Flusser, son collègue et ami à l'université, Teddy Kollek, le politicien, Yeshayahou Leibovitz, le biologiste, Yossi Banai, le Brassens israélien, parmi beaucoup d'autres...

La deuxième partie de l'ouvrage et ses annexes sont autant de documents incontournables pour une saine mise à jour et une claire compréhension de la problématique : qu'est-ce qu'Israël ?

Un livre partial, certes, mais qui a force d'universel. Je voudrais le recommander vivement, spécialement à tous ceux qui, juifs, musulmans ou chrétiens, désirent se libérer du piège dans lequel nos religions nous enferment lorsqu'elles deviennent idéologies. Un livre sain, pour tout amoureux de Jérusalem.

**Jean-Bernard Livio**

## ■ Bible

**Alain Marchadour, David Neuhaus**  
***La terre, la Bible et l'histoire***

« *Vers le pays que je te ferai voir* »  
Bayard, Paris 2006, 238 p.

L'un est assomptionniste, Français, ancien doyen de la Faculté de théologie de Toulouse et résidant depuis plus de sept ans à Jérusalem, à St-Pierre en Gallicante. L'autre est jésuite, Israélien, enseignant au séminaire diocésain du patriarcat latin à Jérusalem et à l'Université de Bethléem. Ce qui les unit : leur commune passion pour cette Terre qu'on dit sainte, une passion douloureuse où le mur de la Honte et ses 700 km de béton a volé la vedette au mur des Lamentations, dernier vestige d'un Temple qui signifiait la Présence de Dieu au milieu de son peuple. Au nom de cette passion, ils ont décidé de reprendre ensemble le très lourd dossier de la *terre promise* dans l'histoire.

A qui appartient cette Terre ? Leur analyse rigoureuse et sobre des textes bibliques nous embarque dans une investigation passionnante qui ne nous laisse aucun répit. A-t-on le droit de parler de terre « promise » ? Et pourquoi pas promise à tous ! Une terre qui n'a du reste jamais été donnée à personne sans que l'on soit condamné, dans le don même qui est fait, à une cohabitation avec l'autre, le pas-comme-nous, l'étrange devenu si souvent l'étranger ! Une terre symbole de ce qui devrait être partage, tolérance, découverte de la différence.

Puis les deux auteurs nous invitent à traverser les siècles, à découvrir l'importance de ce thème de la terre promise dans la pensée et la théologie des Pères de l'Eglise, sans oublier au passage Bossuet et Pascal, pour nous plonger ensuite dans les tragédies et mutations qui ont conduit à la situation actuelle : les interventions coloniales au Proche-Orient, le drame de la Shoah, l'émergence du sionisme, la création de l'Etat d'Israël et le drame des réfugiés palestiniens déposés de leur terre. A chaque nouveau chapitre, on découvre l'importance de ce lopin de terre, la même terre pour tous, mais que d'aucuns s'approprient et que d'autres ont de la peine à conserver.

Un livre d'une brûlante actualité, mais où la lecture tant historico-critique que spirituelle des textes désamorçait la violence subtilement cachée en chacun et l'utilisation fondamen-

taliste de la Bible. Comme le relève dans la préface le cardinal Martini : un livre important et utile « pour tous ceux qui ont à cœur la terre de la Bible, l'avenir des Juifs et des Palestiniens, et la paix dans le monde ».

Jean-Bernard Livio

## ■ Spiritualité

**Luisa Muraro**  
***Le Dieu des femmes***

Lessius, Paris 2006, 184 p.

L'auteur a enseigné la philosophie à l'Université de Vérone, tout en assurant différents engagements auprès d'associations féministes qu'elle a fondées. L'idée de son ouvrage germa à la suite de la découverte du livre de Marguerite Porete, *Le Miroir des âmes simples*. Ce fut pour Luisa Murano une invitation à aller en « vacance ». En « vacance » de quoi ? Des vérités apprises par cœur, des paroles feintes, des notes et des jugements, des mensonges fatals...

C'est alors qu'elle fut charmée par les paroles d'une conversation, non seulement nouvelle mais inouïe, entre deux êtres : une femme et celui que l'on nomme Dieu. Une princesse amoureuse qui vit en exil dans un pays très éloigné de celui qu'elle aime, mais qui prend conscience qu'elle est au plus près de son amour puisqu'il est à l'intérieur d'elle-même.

Il n'est pas exclu que nos libertés d'écrire sur Dieu proviennent de ces écrits mystiques du XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. qui savaient faire place à l'Autre, le faire « être » et en même temps faire exister celui ou celle qui écrit. Remarquons que les Anciens, Grecs et Romains, n'admettaient pas une recherche libre de Dieu. Dans le passage à la modernité, Dieu devint l'Auteur immuable que la science et la loi étaient appelées à découvrir. L'approche du divin est tout autre pour ces femmes spirituelles, comme Angèle de Foligno, Mechtilde von Magdeburg, Hadewich d'Anvers, qui ont pris le risque de la spontanéité avec Dieu, s'écartant d'une vision exclusivement rationnelle du monde, de l'excès de raison qui sépare du Ciel et des autres. Le langage de ces femmes ne se veut pas savant mais vise à favoriser l'émergence de l'indicible, à l'aide d'images, de métaphores, d'allégories et même de contes.

En écrivant son livre, l'auteur se voit tricotant avec trois fils : ses propres réflexions, celles des philosophes qu'elle connaît bien, et enfin les citations vibrantes des mystiques éclairées par l'intelligence de l'amour dans leur quête de Dieu.

Il n'existe pas d'exposé historique complet sur le mouvement des femmes mystiques du Moyen-Age et on ne peut pas dire exactement comment il a commencé et quand il s'est terminé. Tant mieux, souligne Luisa Murano, cela laisse penser qu'il n'a pas de fin !

Monique Desthieux

### **Christian Delorme**

#### ***Prier 15 jours avec Antoine Chevrier, fondateur du Prado***

Nouvelle Cité, Bruyères-le-Châtel 2006, 122 p.

Ce livre permet de se souvenir d'Antoine Chevrier, contemporain du curé d'Ars, qui vécut dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle à Lyon. Il fonda l'ordre des prêtres et des sœurs du Prado, religieux tournés vers les pauvres dont ils partagent l'existence et qu'ils évangélisent.

A travers révolutions, guerres et insurrections, la France connaît en ces temps-là une période politiquement et socialement tumultueuse. Dans certains quartiers des grandes villes (dont Lyon où vit Chevrier) la pauvreté est effrayante et c'est à la soulager que l'auteur, devenu prêtre, s'appliquera de toutes ses forces, entraînant à sa suite d'autres prêtres et des jeunes femmes qui deviendront religieuses. Il fonde la Providence du Prado, qui vivra grâce aux contributions de gens modestes touchés par son œuvre.

La Providence, c'est d'abord une école absolument gratuite pour les déshérités (filles et garçons de 12 à 20 ans). Lorsque le pain manque, l'abbé Chevrier va quêter lui-même aux portes des églises. Sa santé fragile s'en ressentira, mais il n'aura de cesse de se dévouer nuit et jour, jusqu'au moment où il sera forcé de s'arrêter. Il meurt âgé de 53 ans, au milieu des pauvres qu'il a tant aimés et qu'il a servis pendant trente ans.

C'est un prêtre du Prado, curé de paroisse à Lyon, qui nous invite pendant 15 jours à méditer avec le fondateur de son ordre et cette invitation est la bienvenue.

Marie-Luce Dayer

### **Bernard Ugeux**

#### ***Traverser nos fragilités***

L'Atelier, Paris 2006, 160 p.

Anthropologue et théologien, Bernard Ugeux a vécu pendant 14 ans au Zaïre et en Tanzanie. Engagé ensuite dans la formation et l'accompagnement des aumôniers évoluant dans le monde de la santé, l'auteur s'interroge : le christianisme offre-t-il une réponse à la souffrance ? donne-t-il un sens à nos fragilités, celles du monde, de nos sociétés européennes et de leurs difficultés à construire un lien social ? Face à l'épreuve du mal, Dieu est-il vraiment Tout-Puissant ?

Se référant à Origène, III<sup>e</sup> siècle, puis au jésuite François Varillon, Bernard Ugeux nous parle d'un Dieu vulnérable qui a été touché par la souffrance de l'humanité. Cette « passion d'amour » serait à l'origine de l'incarnation du Christ. Nous suivons ensuite l'homme biblique, confronté à l'épreuve et se tournant avec confiance vers Dieu ; douleurs et confiance souvent exprimées dans les Psaumes. Ce livre de réflexion, dynamique, ouvre une brèche dans le mur de nos souffrances à travers les guérisons de Jésus et des guérisons d'aujourd'hui. La fragilité de l'autre, nous renvoie sans cesse à nos propres fragilités. Ce sont elles que nous avons à traverser. Elles peuvent alors être un lieu privilégié de sortie de soi, de solidarité, dans une attitude de bienveillance et de compassion pour nous-même et pour les autres.

Bernadette Magny

### ■ Questions de société

#### **Thomas Merton**

#### ***La terre ou la paix ?***

Lethielleux, Paris 2006, 264 p.

Ce livre a attendu quarante-deux ans avant de pouvoir paraître. Rédigé en 1962, il avait été interdit de parution par dom Gabriel Sortais, l'abbé général des trappistes, et par son successeur qui estimaient qu'un moine n'avait pas à se mêler d'écrire sur le thème de la guerre et de la paix. C'était l'époque de la guerre froide et de la menace nucléaire, lorsque l'Amérique s'armait jusqu'aux dents pour tenir en respect le bloc communiste, et que la France fourbissait sa force de frappe (dom Sortais était français).

Après quelques hésitations, Merton a obéi ; l'ouvrage n'a pas été confié à l'éditeur et n'a paru qu'en 2004 dans sa version originale et en 2006 en traduction française. L'avant-propos de Jim Forest, un ami de Merton, et l'introduction de Patricia Burton qui racontent les péripéties de cette censure difficilement compréhensible sont du plus haut intérêt pour comprendre l'attitude de certaines autorités religieuses, obnubilées à l'époque par le péril communiste.

En dépit de ce retard, le livre est d'une actualité stupéfiante, tant il est vrai que les vats-en-guerre d'aujourd'hui ressemblent comme des jumeaux à ceux des années '60 et que leurs analyses manichéennes ne sont qu'un remake de celles d'autrefois. L'axe du mal a remplacé le péril communiste mais les Etats-Unis incarnent toujours l'axe du bien ; les mêmes raisons qui militaient à l'époque en faveur de la guerre juste, justifient aujourd'hui la guerre préventive ; la tentation de recourir aux armes atomiques reste identique et la théorie des frappes chirurgicales cherche toujours à endormir les consciences trop délicates.

Créé en 1975  
par la revue **choisir**,

Le **CEDOFOR**,  
Centre de documentation  
et de formation religieuses,

est ouvert au public pour des recherches,  
des emprunts de livres, la consultation  
de revues et de documents,

le lundi de 14h à 17h,  
du mardi au jeudi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h,  
le vendredi de 9h à 12h.

18 r. Jacques-Dalphin,  
1227 Carouge/Genève  
☎ 022 827 46 78

[www.cedofor.ch](http://www.cedofor.ch)

Confrontant le message évangélique aux enseignements d'Origène, de saint Augustin, de Machiavel, des théologiens de la défense nationale et des papes, prenant acte de la puissance destructrice des armements modernes, Merton, qui envisage surtout la guerre nucléaire, propose une solide réflexion théologique sur le chrétien et la guerre.

Lu sur le fond des conflits actuels menés par les Etats-Unis, ce livre comblera les pacifistes et éclairera tout chrétien qui se pose la question de la légitimité de la guerre comme solution pour établir la paix.

Pierre Emonet

### Michel Serres

#### Petites chroniques du dimanche soir

*Entretiens avec Michel Polacco*

Le Pommier, Paris 2006, 300 p.

Les auditeurs de *France Info* sont familiers, le dimanche soir, des entretiens de Michel Serres, de l'Académie française, avec Michel Polacco : avec finesse, profondeur et humour, un philosophe contemporain éclaire des événements de l'actualité.

Cet ouvrage rassemble, pour la satisfaction de ses lecteurs, de précieuses réflexions sur divers thèmes qui tissent nos informations. Les sujets foisonnent : la vie privée et la vie publique, la rumeur, la triche, les Etats-Unis de George W. Bush, la télévision, l'abandon et l'intégration. Au fil des pages, il nous est proposé de penser à frais nouveaux les rendez-vous de Noël, de la Toussaint et de visiter les cimetières en appréciant la place des calendriers et des mois ainsi que l'influence de l'anticléricalisme. Cette promenade dans le temps d'aujourd'hui, marquée par une culture impressionnante, se poursuit par des considérations sur l'arbre et sa symbolique et une approche de l'Himalaya lors de la disparition tragique d'un alpiniste. Autant d'étapes, perçues avec intelligence, qui donnent du relief à ce qu'il est convenu d'appeler les « faits divers » de notre société.

Ce recueil est à déguster avec une grande reconnaissance pour des propos qui, en quelque sorte, humanisent le flot continu des nouvelles quotidiennes.

Louis Christiaens

**Andrukhovych Yuri**, *Moscoviada*. Noir sur Blanc, Lausanne 2007, 176 p.

**\*\*\*Col.**, *Fonctions psychologiques du religieux. Cent ans après « Varieties » de William James*. Labor et Fides, Genève 2007, 220 p. [40764]

**\*\*\*Col.**, *Quelle éthique pour la littérature ? Pratiques et déontologies*. Labor et Fides, Genève 2007, 256 p. [40761]

**\*\*\*Col.**, *Souviens-toi de vivre ! Pour mieux savourer la vie, faire face à sa mortalité*. Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne 2007, 136 p. [40762]

**Deneken Michel**, *Johannes Adam Möhler*. Cerf, Paris 2007, 348 p.

**Divry Edouard**, *Aux fondements de la liberté religieuse. Eglise, judaïsme, islam*. Parole et Silence, Paris 2006, 380 p.

**Dubost Michel**, *Prier le Notre Père*. Desclée de Brouwer, Paris 2007, 272 p.

**Flichy Odile**, *La figure de Paul dans les Actes des Apôtres. Un phénomène de réception de la tradition paulinienne à la fin du premier siècle*. Cerf, Paris 2007, 364 p.

**Guillebaud Jean-Claude**, *Comment je suis redevenu chrétien*. Albin Michel, Paris 2007, 184 p.

**Haub Rita**, *Alfred Delp. Beten und Glauben*. Topos plus, Kevelaer 2007, 126 p.

**Jacquet Mariette**, *Comme un souffle fragile. Carnets d'hôpital*. L'Atelier, Paris 2007, 176 p.

**Kreis Georg**, *La Suisse et l'Afrique du Sud 1948-1994. Rapport final du PNR 42+ réalisé sur mandat du Conseil fédéral*. Zoé, Carouge/Genève 2007, 624 p.

**La Soujeole Benoît-Dominique de**, *Eléments pour une spiritualité de l'Eglise*. Parole et Silence, Paris 2006, 192 p.

**Le Guillou Marie-Joseph**, *Le sens de notre vie. Passion et résurrection de Jésus-Christ*. Parole et Silence, Paris 2006, 118 p.

**Lemoine Paul**, *Transmettre l'amour. Une éducation à l'écoute de l'enfant*. Nouvelle Cité, Bruyères-le-Châtel 2007, 348 p.

**Léonas Alexis**, *L'aube des traducteurs. De l'hébreu au grec : traducteurs et lecteurs de la Bible des Septante. III<sup>e</sup> s. av. J.-C.-IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.* Cerf, Paris 2007, 240 p.

**Mabillard Maud**, *La Fleur rouge. Natacha Klimova et les maximalistes russes*. Noir sur Blanc, Lausanne 2007, 304 p.

**Maritain Jacques et Raïssa**, *Liturgie et contemplation*. Ad Solem, Genève 2007, 126 p.

**Munsterman Hendro**, *Marie corédemptrice. Débat sur un titre controversé*. Cerf, Paris 2006, 104 p.

**Nieuviarts Jacques**, *Prier 7 jours avec la Bible. L'Evangile de Marc*. Bayard, Paris 2006, 186 p.

**Ordonnaud Georges**, *L'aube de l'âge theilhardien. « L'Ere nouvelle de la coresponsabilité »*. L'Harmattan, Paris 2006, 210 p.

**Pitaud Bernard**, *Prier 15 jours avec Monsieur Olier*. Nouvelle Cité, Bruyères-le-Châtel 2007, 120 p.

**Quinson Henry**, *Prier 15 jours avec Christophe Lebreton, moine, poète, martyr à Tibhirine*. Nouvelle Cité, Bruyères-le-Châtel 2007, 122 p.

**Ringlet Gabriel**, *Et je serai pour vous un enfant laboureur... Retourner l'Evangile*. Albin Michel, Paris 2006, 222 p.

**Valadier Paul**, *Maritain à contre-temps. Pour une démocratie vivante*. Desclée de Brouwer, Paris 2007, 142 p.

**Veuthey Michel**, *Léon Veuthey, messager de l'amour*. Saint-Augustin, St-Maurice 2006, 248 p.

**Vieira Domingos Lourenço**, *Les pères contemporains de la morale chrétienne*. L'Harmattan, Paris 2006, 138 p.

**Wénin André**, *D'Adam à Abraham ou les errances de l'humain. Lecture de Genèse 1,1-12,4*. Cerf, Paris 2007, 256 p.

**Zanetti Eugenio**, *Séparation, divorce, remariage et l'Eglise*. Saint-Augustin, St-Maurice 2006, 318 p.

# Chemins

Zut ! Le 21 mars est passé et j'ai complètement oublié, ce jour-là, d'ouvrir mon cœur à mes frères bienveillants des étoiles, ainsi que m'y invitait tout récemment un ufologue français.

Dans son courriel, ce passionné d'ovnis m'assure que des êtres venus d'autres planètes ou d'autres dimensions, communément appelés extraterrestres, sont présents sur et autour de la Terre. Animés d'intentions pacifiques à notre égard, ils travaillent à l'unification du genre humain et de toute la création. Ils nous laissent des messages de beauté, d'amour et d'humour (!) par le biais de crop circles ou agroglyphes, ces figures géométriques qui apparaissent mystérieusement dans des prés de hautes herbes ou des champs cultivés.

Et pour appuyer ses dires, mon correspondant m'informe que l'Eglise catholique elle-même reconnaît l'existence de ces êtres. A preuve, un théologien du Vatican, Mgr Corrado Balducci, a présenté l'an dernier, lors d'une interview à la télé italienne, une vidéo où l'on voit sept ovnis formant une Croix du Christ survoler Pensacola en Floride le 14 août 2005, veille de l'Assomption.

Vérification faite sur Internet, l'affirmation est exacte. A ceci près que la vidéo en question sent le trucage à plein nez. Néanmoins, j'éprouve beaucoup de sympathie pour ce sectateur des extraterrestres, quand bien même je n'ai pas profité du premier jour du printemps, ainsi qu'il m'y exhortait, pour adresser à nos grands frères cosmiques un « message du cœur », par la pensée ou la prière.

Que voulez-vous, j'ai passé moi aussi des années à me promener le nez en l'air au lieu de regarder où je mettais les pieds, sans jamais apercevoir l'ombre d'un objet volant non identifié. Ce qui ne m'empêche pas, d'ailleurs, de continuer à croire que nous ne sommes pas seuls dans l'univers, que les galaxies grouillent de vie et de civilisations inconnues et fascinantes. C'est pour ça que je comprends si bien ce qui anime cet homme. Il attend une révélation qui changera sa vie. Il s'enthousiasme à l'idée de la grande rencontre magnifique qui se prépare. Il attend son salut des étoiles. Il rêve.

*Et les adorateurs de Zeus, à quoi rêvent-ils ? Il y a deux mois, ils ont organisé une célébration dans un temple en plein cœur d'Athènes. Leur but : faire revivre l'ancienne religion grecque, en rendant un culte aux douze grands dieux de l'Olympe. Pharmaciens, ingénieurs, avocats, médecins ou instituteurs pendant la semaine, ces nostalgiques de la mythologie antique revêtent leurs chlamydes blanches et lacent leurs sandales pendant le week-end, pour prier « Zeus tout-puissant et Héra, reine de tout, épouse heureuse de Zeus, qui procure aux hommes la satisfaction de l'âme... »*

*Tout en doutant qu'Héra ait été une épouse heureuse, avec son volage de mari, je ne peux m'empêcher de m'interroger : au-delà du folklore, à quoi rime cette démarche ? Cela fait si longtemps que les dieux ont déserté l'Olympe...*

*Mais ça fait très longtemps aussi que l'enchanteur Merlin a quitté la forêt de Brocéliande, ce qui n'empêche pas une armée de druides de suivre ses traces et de perpétuer son héritage. Tel Myrdhin, Breton barbu et chevelu, qui passe son temps à transmettre l'ancienne tradition celtique à ses disciples, tout en chantant, sur sa harpe, la légende du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde. Simple gag ? Piège à touristes ? Mascarade pseudo-ésotérique ? Quête spirituelle plus profonde ?*

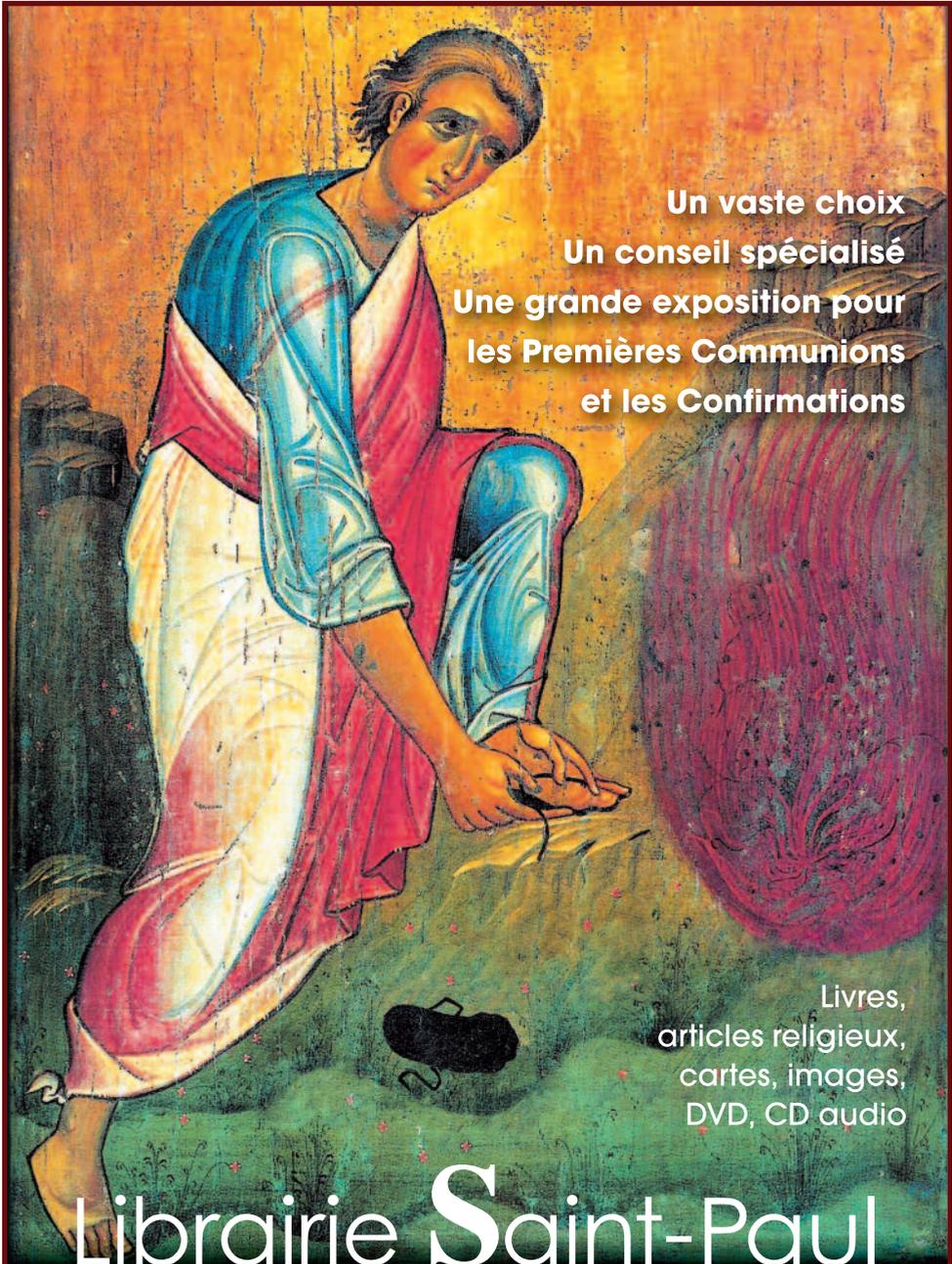
*N'ayant pas de lucarne pour regarder à l'intérieur de la conscience des gens, je ne me risquerais pas à conclure. Tout ce que je sais, c'est que nos chemins vers Dieu sont parfois très bizarres et tortueux. Certains vagabondent d'étoile en étoile, d'autres font des détours par le mont Olympe ou la forêt de Brocéliande. Peuvent-ils rejoindre le Christ, au final ? Pour avoir pas mal vagabondé moi-même avant de croiser Son chemin, j'aurais tendance à répondre oui.*

**Gladys Théodoloz**



**JAB**  
**1950 Sion 1**

envois non distribuables  
à retourner à  
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18  
1227 Carouge



**Un vaste choix**  
**Un conseil spécialisé**  
**Une grande exposition pour**  
**les Premières Communions**  
**et les Confirmations**

Livres,  
articles religieux,  
cartes, images,  
DVD, CD audio

**Librairie Saint-Paul**

Pérolles 38 • CH-1705 Fribourg • Tél. 026 426 42 11/12 • Fax 026 426 42 00  
E-mail: [librairie@st-paul.ch](mailto:librairie@st-paul.ch)